



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/44/PV.7

29 septembre 1989

FRANCAIS

Quarante-quatrième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 7e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mardi 26 septembre 1989, à 15 heures

Président : M. GARBA (Nigéria)

Puis : M. SALLAH (Vice-Président) (Gambie)

Allocution de M. Marco Vinicio Cerezo, Président de la République du Guatemala

Débat général [9] (suite)

Déclarations de

M. Nakayama (Japon)
M. Adodo (Togo)
M. Paasio (Finlande)
M. Clark (Canada)
M. Cordovez (Equateur)
M. Andersson (Suède)
Mlle Chiepe (Botswana)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 15 h 15.

ALLOCUTION DE M. MARCO VINICIO CEREZO, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU GUATEMALA

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Président de la République du Guatemala.

M. Marco Vinicio Cerezo, Président de la République du Guatemala, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies au Président de la République du Guatemala, M. Marco Vinicio Cerezo, et de l'inviter à s'adresser à l'Assemblée générale.

Le Président CEREZO AREVALO (Guatemala) (interprétation de l'espagnol) : Je suis porteur d'un message d'amitié et de solidarité du peuple et du Gouvernement du Guatemala. Nous participons à cette assemblée, animés de l'esprit qui règne maintenant au sein de cette organisation et entre toutes les nations et qui est orienté vers la recherche de la paix, l'arrêt des conflits armés, la contribution au développement équilibré des peuples et l'encouragement à la participation multiple et pluraliste pour résoudre les problèmes qui nous affectent tous.

Aujourd'hui, l'humanité est une, et le destin des nations est nécessairement uni à celui de toutes les autres. Notre interdépendance augmente de jour en jour, et la tendance à l'hégémonie des uns au détriment des autres doit être remplacée par la nécessité de coopérer ensemble pour le bien de l'humanité. L'avenir de l'Organisation des Nations Unies est assuré. Fort de cette certitude, j'ai le plaisir d'affirmer, Monsieur le Secrétaire général, que dans l'accomplissement de votre tâche vous avez honoré l'esprit de notre temps et que vous avez oeuvré inlassablement au service de la détente, de la paix et du bien commun. Nous sommes les heureux témoins du succès de vos démarches de bons offices, qui ont contribué de façon décisive à réduire les tensions dans différentes régions du monde.

Cette assemblée générale aura la responsabilité de continuer à progresser dans cette lutte titanesque dont le but est de bâtir une société de solidarité internationale. Nous savons que l'Assemblée saura s'acquitter de cette tâche avec efficacité, et elle peut compter sur la solidarité et l'appui de la délégation du Guatemala qui, se faisant justement l'interprète du sentiment du peuple du Guatemala, sera toujours disposée à participer au dialogue et à la concertation entre les peuples.

Le Président Cerezo Arevalo

Je dois rappeler aujourd'hui qu'il y a près d'un demi siècle nous assistions à la fin d'une guerre et, ce faisant, la paix devenait un objectif nécessaire, les principes qui ont inspiré la Charte de notre organisation formant la base de la coexistence pacifique et du comportement civilisé.

Les Guatémaltèques pensent que le nouveau climat international favorable à l'affermissement de la paix donne des raisons d'espérer. Nous souhaitons une paix qui résulte de l'entente, de la compréhension et du respect mutuel et non pas de la force ou de l'équilibre de la terreur. Qui dit entente dit tolérance, qui dit compréhension dit reconnaissance des besoins et des difficultés et de la certitude que l'on pourra bénéficier de l'appui indispensable pour satisfaire ces besoins et venir à bout de ces difficultés. Voilà ce qui reste à faire : affermir la paix là où elle a déjà été instaurée grâce à une entente et à une compréhension plus larges.

L'abandon de modèles politiques rigides, la consolidation des processus démocratiques, la détente entre les grandes puissances qui dialoguent sur le désarmement et la sécurité internationale en reconnaissant qu'ils ne peuvent pas partager un monde qui ne leur appartient pas, la solution négociée des conflits dans différentes régions et une discussion de plus en plus sérieuse de problèmes communs touchant au bien-être et à la sécurité des nations et à notre environnement naturel, voilà autant de faits positifs qui sont en train de transformer les relations internationales. Les affrontements devront devenir des phénomènes anachroniques et isolés. Et les nouveaux dirigeants du monde seront ceux qui auront su conquérir la paix et non pas ceux qui prétendent chercher à dominer les autres.

Nous pouvons dire par conséquent que l'on assiste à un renouveau de confiance dans le multilatéralisme. En effet, les Nations Unies, par l'intermédiaire de leurs organes et de leur Secrétaire général, prennent une part active aux efforts qui sont destinés à mettre fin aux affrontements dans différentes régions et à favoriser des discussions tendant à résoudre des problèmes communs à tous les pays. Les initiatives régionales de paix appuyées par les organismes internationaux ont pris un essor sans précédent.

Le Président Cerezo Arevalo

Le fait que les opérations de maintien de la paix sont de plus en plus sollicitées est un autre signe de confiance qu'inspire l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes heureux de voir qu'au cours de ces trois dernières années quatre opérations de maintien de la paix ont été établies et que l'on étudie actuellement la possibilité d'en établir trois autres, dont l'une d'entre elles en Amérique centrale. Nous voulons espérer que de nombreuses autres possibilités de solution pacifique des conflits se présenteront à l'avenir et que les Nations Unies poursuivront leurs efforts afin de promouvoir et de renforcer les mesures de confiance mutuelle et de compréhension, de prévenir les conflits armés et de réduire le risque de guerre.

Nous partageons l'avis du Secrétaire général de l'Organisation selon lequel il convient de tirer parti au maximum de la capacité des Nations Unies pour mettre en place des opérations de maintien de la paix en application de sa Charte. Nous approuvons les principes de base des opérations de maintien de la paix, qui sont les suivants : un mandat crédible, l'appui résolu du Conseil de sécurité, la coopération des parties au conflit, la volonté des Etats Membres dont le Guatemala de fournir des contingents et des ressources; une force géographiquement équilibrée et représentative et un mandat efficace et intégré des Nations Unies avec un appui logistique et financier suffisant.

En matière de désarmement, nous constatons que jusqu'à présent l'application des accords entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur la réduction des forces nucléaires de moyenne portée a été satisfaisante. Nous espérons par conséquent que ce processus se poursuivra et qu'il sera possible de progresser de manière concrète dans les entretiens sur la réduction des armes stratégiques offensives ainsi que sur la réduction des forces classiques. Nous estimons que la prochaine conférence des parties chargées de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires fait partie intégrante du processus de désarmement nucléaire. Le désarmement nucléaire n'est pas un objectif utopique : tous les peuples le considèrent comme étant nécessaire à leur survie et à celle de tous les êtres vivants. Le Guatemala continuera d'appuyer la révision du Traité d'interdiction des armes nucléaires dans l'atmosphère, l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, afin d'obtenir la suspension complète de tels essais.

Le Président Cerezo Arevalo

Nous réaffirmons avec la même vigueur l'appel unanime que 149 Etats, dont le mien, ont lancé à la Conférence sur les armes chimiques qui s'est tenue à Paris au mois de janvier de cette année, afin de progresser vers l'élaboration d'une convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage, de l'acquisition, du transfert et de l'utilisation des armes chimiques et en vue de la destruction de telles armes. Nous saluons avec intérêt la proposition du Président Bush en la matière.

Nous pensons qu'il est nécessaire de renforcer le rôle des Nations Unies dans le domaine du désarmement. Le désarmement est une composante fondamentale du processus d'affermissement de la paix, dont il fait partie intégrante.

Le Président Cerezo Arevalo

En dépit de ces tendances positives, il subsiste quelques problèmes qui représentent une menace grave non seulement à la paix, mais à la stabilité de nos institutions et de nos sociétés. Je veux parler ici du trafic des stupéfiants, du terrorisme et de l'alliance perverse qui s'est établie entre les deux sur notre continent. Pour en finir avec ces manifestations destructives, il est nécessaire, outre une volonté politique ferme de les combattre, de mettre en oeuvre des actions communes dans des zones de sécurité. Il est également indispensable de progresser rapidement dans le développement et la codification d'instruments juridiques appropriés.

Au Guatemala, nous sommes profondément impressionnés par l'assaut que subit la Colombie et nous avons fait part de notre solidarité avec le peuple et le Gouvernement colombiens. Nous admirons la décision du Président Barco et nous sommes conscients du fait que les symptômes qui ont provoqué la crise dans son pays existent également dans beaucoup d'autres de nos pays. Voilà pourquoi il est impératif d'entreprendre une action concertée pour faire face au problème sous ses divers aspects, y compris la production, le trafic et la consommation.

Nous sommes prêts à participer à une croisade en vue de protéger nos sociétés.

Dès le début, le Gouvernement démocratique du Guatemala que je préside s'est attaché à favoriser la coexistence entre les peuples, à respecter leur souveraineté, à rechercher la paix et à consolider la démocratie.

Nous voulons faire partager à d'autres nations du monde la joie que nous éprouvons à effectuer ce travail de développement de notre nation dans une atmosphère de paix plus grande, de participation plus étendue vaste et de stabilité politique.

Notre contribution à cette nouvelle atmosphère internationale de participation multilatérale accrue a pris les formes suivantes : appui à l'action de nos organisations pluralistes aux niveaux continental et mondial, ceci en acceptant leur présence active dans la solution de problèmes politiques et économiques et de l'humanité; promotion des organisations régionales qui favorisent une plus grande intégration sur la base d'objectifs communs, tel par exemple le Parlement d'Amérique centrale; participation active à la promotion du dialogue, à la solution négociée des conflits et à la concertation en vue de l'établissement d'un consensus, comme le fait le plan de paix d'Esquipulas II; appui aux initiatives en faveur d'un dialogue Nord-Sud plus étendu et engagement de ne pas se dérober à la

Le Président Cerezo Arevalo

problématique sociopolitique d'un développement économique équilibré, en tant que responsabilité de la communauté internationale. Je crois sincèrement que ce travail et celui qui tend à promouvoir une action concertée dans le domaine de l'environnement au sein de notre nation et en Amérique centrale sont une contribution historique à l'avenir de l'humanité.

Dans ce sens, sur le plan interne, nous avons assumé la responsabilité de promouvoir le développement de notre économie, en utilisant de façon efficace et appropriée nos propres ressources, en orientant notre développement vers la recherche du paiement de notre dette sociale accumulée au fil des années, afin de créer progressivement, pas à pas, des conditions plus équitables de vie pour tous les habitants de notre pays.

Nous voulons arriver en l'an 2000 à un démarrage total de notre développement.

Mais nous savons tous que le succès de nos mesures exige des conditions extérieures appropriées, qui n'ont pas existé au cours de la dernière décennie. L'endettement et le service de la dette, la réduction des ressources financières destinées au développement, sont des problèmes qui continuent de compromettre notre développement. Nous comprenons les problèmes qui ont également affecté les pays développés, mais les mesures protectionnistes qu'ils ont prises, la prolifération générale de certaines pratiques discriminatoires à l'encontre des principes et des coutumes commerciales qu'ils ont appliquées précédemment, les restrictions commerciales à l'égard des exportations des pays en développement, l'instabilité monétaire et financière et les taux d'intérêt élevés, pour ne mentionner que quelques problèmes, rendent encore beaucoup plus difficile la tâche que nous nous sommes fixée.

Les Nations Unies ont la responsabilité fondamentale de promouvoir le progrès social et l'établissement de niveaux de vie beaucoup plus élevés pour tous les peuples du monde.

Afin de s'acquitter de façon efficace de cette responsabilité, il est nécessaire que l'esprit de coopération qui s'est manifesté sur le plan politique s'étende également aux domaines économique et social. Il faut bien se dire que les progrès qui se sont produits dans le domaine politique mondial ne pourront être consolidés tant que l'environnement économique restera négatif pour la majorité des peuples du monde.

Nous croyons que le multilatéralisme, qui s'est avéré un instrument efficace dans la promotion de la paix, doit être utilisé pour reconstruire les relations

Le Président Cerezo Arevalo

économiques internationales. Les Nations Unies offrent un cadre approprié pour faire reprendre un vaste dialogue Nord-Sud sur la coopération économique internationale. La session extraordinaire de l'Assemblée générale prévue pour l'année prochaine représente une excellente occasion de rétablir ce dialogue. En ce qui nous concerne, nous sommes prêts à participer activement à ce processus.

Le Guatemala est disposé à promouvoir le développement sans pour autant compromettre son environnement ni le bien-être des générations futures du Guatemala et de toute l'humanité.

C'est pourquoi nous sommes profondément préoccupés par la détérioration de l'environnement. De nos jours, nous ne pouvons faire fi des risques catastrophiques d'un changement climatique et des autres conséquences des dommages apportés à l'environnement. Tous les pays, depuis les plus industrialisés jusqu'aux moins avancés, reconnaissent la gravité du problème et la nécessité urgente d'y trouver des solutions pratiques. Certes, la responsabilité doit être partagée par tous en ce qui concerne l'action qu'il convient d'entreprendre; cependant, nous considérons qu'il est important de faire ressortir la responsabilité primordiale qui incombe aux pays industrialisés de contrôler et de réparer les dommages causés à l'environnement mondial et leur obligation d'aider les pays en développement à atteindre un développement sûr et durable sur le plan écologique.

Nous, les Présidents des pays d'Amérique centrale, imbus de cette préoccupation sincère, avons constitué une commission centraméricaine pour l'environnement et le développement. J'estime que la communauté internationale doit redoubler d'efforts et contribuer à la protection des forêts tropicales dans notre région. Il convient d'éviter les conséquences de leur destruction et de pouvoir disposer des ressources financières additionnelles nécessaires à leur protection.

En tant qu'effort supplémentaire dans la recherche de solutions appropriées au développement économique et social, cinq pays de la région ont tenu une conférence au mois d'octobre de l'année dernière, au cours de laquelle ils se sont mis d'accord pour encourager l'établissement de "la route Maya". Il s'agit là d'un projet de grande envergure qui doit déclarer cette région zone protégée en tant que patrimoine commun de l'humanité, conformément aux principes de l'Unesco.

Le projet est directement lié à la préservation de l'environnement, de la forêt tropicale, de sa faune et de sa flore. Son objectif est de favoriser le tourisme écologique et de créer un développement soutenu, qui ne détruise pas

Le Président Cerezo Arevalo

l'environnement et qui engendre des possibilités d'emploi et de ressources financières suffisantes à sa propre préservation. Pour que ce projet devienne réalité, nous avons besoin de la compréhension et de la coopération internationales. Nous avons la volonté de préserver l'environnement naturel et de protéger nos populations d'origine et de descendance Maya. La préservation de l'environnement est une préoccupation légitime de tous, développés et en développement. Il en va de même de l'élimination de la pauvreté. Un développement qui puisse être soutenu du point de vue écologique doit mettre l'accent sur l'élimination de la pauvreté et l'allègement des souffrances humaines.

Nous ne voulons pas d'un développement économique qui affecte nos voisins; nous avons besoin d'une stabilité politique et d'une paix solide et durable qui profite à tous et nous permette de coexister. Nous souhaitons renforcer la confiance mutuelle entre nous et favoriser alors une approche collective de nos problèmes. Nous savons que notre politique de neutralité active nous conduit à un équilibre qui est nécessaire pour établir une paix qui puisse devenir permanente, et nous sommes certains que la paix ne sera définitive qu'avec l'appui de la communauté internationale.

Nos sociétés ont traversé l'une des époques les plus difficiles et les plus sanglantes de leur histoire, mais elles ont un destin commun et doivent retrouver le chemin de la concorde et de la coexistence pacifique.

Notre maison a été détruite, et aujourd'hui nous voulons la reconstruire sur des fondements plus stables, en renforçant les liens qui nous unissent. En Amérique centrale, nous sommes en train de discuter, de dialoguer et de nous mettre d'accord afin de réaliser la paix, le développement et d'apporter le bien-être à nos populations.

Nous sommes en train de reconstruire, sur des bases démocratiques et grâce à l'exercice de notre droit à l'autodétermination, un avenir de paix et de développement. Nous continuons de nous efforcer d'apprendre à nos peuples à vivre dans le cadre de la démocratie. Nous voulons assurer à chaque être humain le droit de penser librement. Mais il est impératif que nous apprenions à vivre en paix, à déposer les armes et à travailler ensemble.

Unis, nous ferons de l'Amérique centrale une grande nation.

Le Président Carezo Arevalo

Nous devons coopérer pour régler nos problèmes économiques et sociaux afin d'assurer à nos enfants une vie digne et honorable.

Il faut éliminer la pauvreté, ajuster les revenus et assurer la répartition de la richesse. L'éducation est nécessaire si nous voulons mieux nous loger, mieux nous vêtir, mieux nous porter, mieux nous nourrir.

Depuis la réunion qui s'est tenue en août 1987 à Esquipulas, les présidents de l'Amérique centrale ont continué le processus de pacification régionale et ont poursuivi leurs efforts pour réaliser pleinement les Accords d'Esquipulas. Au cours de cette année, nous avons tenu deux réunions au cours desquelles nous avons adopté de nouvelles décisions en matière de vérification et relativement à la démobilisation de certaines forces irrégulières. Nous avons chargé le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et le Secrétaire général de l'Organisation des Etats américains d'exécuter le plan d'ensemble en vue de la démobilisation, du rapatriement ou de la réinstallation volontaire des membres de la résistance nicaraguayenne et de leurs familles. Nous nous sommes engagés à faciliter la mise en oeuvre du plan et nous apprécions la coopération internationale et l'assistance humanitaire à cette fin.

Je tiens à réitérer ce que je disais il y a deux ans devant l'Assemblée générale :

"... dans la recherche de la paix et de la démocratie en Amérique centrale, l'accord des Présidents n'est pas un point de référence que l'on puisse accepter ou rejeter, mais un point de départ pour la recherche de solutions. C'est cet accord que nous voulons, et c'est dans le cadre de cet accord, s'il est respecté, que devra s'inscrire la discussion qui mènera à une paix ferme et durable en Amérique centrale." (A/42/PV.6, p. 13)

Nous espérons que le Conseil de sécurité autorisera en temps opportun l'envoi d'une mission d'observation, et satisfera les autres exigences du Secrétaire général à l'appui de la démobilisation des forces irrégulières. Ces mesures, qui marquent une nouvelle étape dans le développement du processus régional de paix, contribueront à renforcer les résultats positifs de notre propre action.

En El Salvador et au Nicaragua, nous voyons des signes encourageants dans les processus de réconciliation nationale. Nous nous réjouissons de ces progrès et nous souhaitons qu'ils se poursuivent. En El Salvador, des entretiens sérieux sont engagés en vue de s'entendre sur la fin des hostilités en tant que première étape

Le Président Cerezo Arevalo

vers la tenue de négociations politiques de fond sur le renforcement des institutions démocratiques.

Au Nicaragua, on prépare un important événement électoral qui pourrait représenter le début d'une nouvelle étape dans la vie politique de ce pays frère si les conditions électorales sont conformes aux principes et aux engagements contenus dans les accords intervenus entre les présidents. Nous espérons que les missions d'observation électorale de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation des Etats américains contribueront non seulement à vérifier l'existence de ces conditions mais également à proposer des façons de les améliorer.

Conscients de notre responsabilité historique devant les problèmes qui nous affligent, nous avons convoqué la Conférence internationale sur les réfugiés d'Amérique centrale. L'objectif fondamental, qui repose sur des bases essentiellement humanitaires, était la recherche d'une solution durable et stable permettant le rapatriement volontaire et la réinstallation dans leurs lieux d'origine de milliers de réfugiés et de personnes déplacées qui se trouvent dans nos pays. Nous manquons, dans une grande mesure, des ressources financières et économiques nécessaires, mais il y a la volonté et la détermination de trouver une solution permanente. Chaque Centraméricain a le droit de vivre dans son pays d'origine. Il faut qu'il soit accueilli et il faut l'aider.

L'Assemblée générale a adopté le plan spécial de coopération économique pour l'Amérique centrale. Nous nous félicitons de l'activité qui a été déployée en vue de son application. Dans le cadre de cette activité, nous avons assisté à la première réunion des gouvernements de l'Amérique centrale et des gouvernements et des institutions de coopération. Nous espérons que la réunion sera fructueuse et que la coopération économique et technique en Amérique centrale sera renforcée.

Le Gouvernement du Guatemala est gravement préoccupé par la situation au Panama, car elle pourrait compromettre la situation générale de la région. Avec d'autres nations démocratiques, nous exprimons notre solidarité au peuple panaméen pour que, grâce à des processus pacifiques, il arrive à surmonter ses difficultés et à satisfaire son aspiration à vivre dans un régime démocratique.

Nous lançons à nouveau un appel énergique pour que les institutions démocratiques soient rétablies, pour que, compte tenu de l'esprit et des aspirations de l'Amérique latine, une attitude de responsabilité collective soit adoptée et pour que les initiatives propres à favoriser le règlement pacifique des problèmes panaméens soient acceptées.

Le Président Cerezo Arevalo

En ce qui concerne le Belize, nous sommes toujours disposés à trouver par la voie pacifique une solution juste, intégrale et honorable pour toutes les parties. Je tiens à rappeler à l'Assemblée générale que mon gouvernement a commencé des entretiens directs, animé d'un esprit réaliste et constructif, avec les représentants du Belize qui sont venus au Guatemala pour participer à des événements internationaux importants. Pour que nos efforts soient fructueux, il faut cependant que les deux parties adoptent une attitude réaliste, flexible et constructive.

Nous avons vécu une des périodes les plus longues de paix, de stabilité et de développement social dans l'histoire du Guatemala. L'atmosphère de liberté et de participation s'est manifestée au cours des 40 dernières années de notre histoire dans la croissance sans précédent des organisations politiques, sociales et économiques qui favorisent la participation populaire aux grandes décisions de la nation. La démocratie guatémaltèque se construit avec la participation active et militante de tous ses membres bien qu'il y ait encore des groupes minoritaires qui s'opposent à la consolidation de nos objectifs.

Etant donné que le développement de nos institutions et notre capacité opérationnelle sont encore insuffisants pour garantir pleinement à nos citoyens la sécurité qui leur revient de droit et pour contrôler entièrement les groupes qui relèvent d'un passé que nous voulons oublier, nous avons accueilli avec enthousiasme l'aide et les conseils de la communauté internationale, que je tiens à remercier au nom de mon peuple. En ce qui concerne le respect des droits de l'homme et la création d'un Etat respectant les droits de notre nation, tous ont accepté les progrès concrets, mais tous reconnaissent aussi qu'il reste beaucoup à faire en la matière.

L'appui et la confiance de nos amis et de la communauté internationale représentés au sein de l'Organisation contribueront à faire avancer plus rapidement cette question et à renforcer une démocratie qui répondra à notre aspiration de construire une société de solidarité internationale.

La promotion et l'encouragement du respect des droits de l'homme est une préoccupation légitime de la communauté internationale. C'est en outre un des principaux buts de l'Organisation des Nations Unies. Le Guatemala estime que l'activité des Nations Unies dans ce domaine a été efficace et il appuie le Secrétaire général dans son initiative tendant à renforcer l'activité menée par

Le Président Cerezo Arevalo

l'Organisation grâce aux conseils et à l'assistance technique devant garantir la protection des droits de l'homme.

Le Guatemala a bénéficié de ce programme et est reconnaissant de la collaboration apportée par le conseiller affecté au Guatemala. Il est indéniable que l'Organisation des Nations Unies a contribué sensiblement à mettre en relief la relation qui existe entre la paix, la justice, la liberté, le développement et les droits de l'homme.

C'est pourquoi nous nous sommes associés à la condamnation énergique de toute violation massive de ces garanties élémentaires, qui doivent assurer le développement politique et la liberté des peuples.

Le Guatemala condamne énergiquement l'odieux système d'apartheid, qui continue d'être imposé, car il s'agit d'une violation flagrante des droits de l'homme. Il est inacceptable qu'après deux décennies de lutte contre le racisme et la discrimination, l'Organisation des Nations Unies doive constater que cette pratique odieuse et irrationnelle se poursuit opiniâtrement.

Nos principes nous permettent de nous sentir membre actif de la communauté internationale.

Le Guatemala a suivi avec intérêt les différentes démarches diplomatiques concernant le Moyen-Orient. Nous reconnaissons le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'indépendance dans un territoire qui soit le sien et qui ne compromette pas l'existence de l'Etat d'Israël à l'intérieur des frontières reconnues par les Nations Unies. Nous avons appuyé l'initiative en vue de la convocation d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient sous les auspices de l'Organisation parce qu'elle serait le cadre approprié pour définir, conformément aux résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité, la base d'un règlement durable permettant aux peuples de la région de vivre dans la paix. Dans l'attente de ce règlement, les droits de la population des territoires occupés devront être pleinement respectés.

Le Président Cerezo Arevalo

Le Guatemala espère que, tant en Afghanistan qu'au Cambodge, les efforts tentés pour trouver une solution politique globale qui garantirait l'indépendance et l'autodétermination de ces peuples ne fléchiront pas. Outre le retrait des troupes étrangères, nous estimons fondamental que ceux qui doivent procéder à leur retrait acceptent l'obligation de faciliter un règlement politique en s'abstenant de toute action qui pourrait contrevenir aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

L'indépendance de la Namibie est, depuis bien des années, l'une des préoccupations des Nations Unies. Le Guatemala appuie la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité et le plan d'accession à l'indépendance de la Namibie dans toute son intégrité territoriale reconnue. Nous appuyons les efforts déployés par le Secrétaire général et le personnel des Nations Unies dans le cadre du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT). Nous suivons avec le plus grand intérêt les préparatifs des élections libres et justes qui doivent avoir lieu sous la supervision et le contrôle des Nations Unies. Nous lançons un appel énergique à toutes les parties, en particulier à l'Afrique du Sud, pour qu'elles coopèrent pleinement avec le GANUPT en respectant scrupuleusement leurs obligations et en se conformant rigoureusement aux accords et arrangements auxquels elles ont souscrit.

J'ai fait allusion, en termes généraux, à des questions qui méritent une solution urgente. Je voudrais terminer ma déclaration en réaffirmant notre foi et notre confiance dans l'Organisation des Nations Unies et dans la capacité de son Secrétaire général et du Président actuel de l'Assemblée générale de continuer à promouvoir un dialogue entre toutes les nations afin de traduire dans la réalité nos plus grandes aspirations, telles que l'établissement de sociétés pluralistes qui coexistent dans la paix et l'harmonie et assurent à l'être humain une vie digne et l'exercice de ses droits fondamentaux et de ses libertés fondamentales.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Guatemala de l'importante allocution qu'il vient de prononcer.

M. Marco Vinicio Cerezo Arevalo, Président de la République du Guatemala, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. NAKAYAMA (Japon) (parle en japonais; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : Je voudrais tout d'abord, au nom du Gouvernement et du peuple japonais, vous féliciter chaleureusement, vous, M. l'Ambassadeur Garba, à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale. Je suis certain que, grâce à votre riche expérience et à votre remarquable perspicacité, la présente session sera une session très productive. Vous pouvez être assuré que la délégation japonaise coopérera sans réserve avec vous dans l'exercice de vos responsabilités solennelles.

En même temps, je voudrais exprimer mon respect sincère à M. Dante Caputo pour les nombreux résultats remarquables qu'il a obtenus dans l'exercice de ses fonctions de président de l'Assemblée générale à sa quarante-troisième session.

Créée afin de poursuivre son objectif le plus important - le maintien de la paix mondiale -, l'Organisation des Nations Unies a joué un rôle très positif dans la solution de nombreuses questions auxquelles la communauté internationale a dû faire face. Plus récemment, ses efforts pour acheminer la Namibie vers l'indépendance et sa quête d'une solution pacifique au conflit de l'Amérique centrale lui ont valu les applaudissements du monde entier et ont fait naître de grands espoirs quant au succès de ses efforts futurs. En fait, le succès a rétabli l'autorité des Nations Unies, fait dont je me félicite sincèrement. Les changements majeurs dans l'état des relations internationales sous-tendent la promotion de ces activités des Nations Unies pour la paix mondiale, mais le succès n'aurait pas été possible sans les efforts inlassables déployés par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, son Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, et les autres personnes intéressées. Je voudrais, à cette occasion, leur faire part de mon profond respect et de ma gratitude.

La communauté internationale est arrivée aujourd'hui à une étape importante de transition, où l'on passe de la discorde au dialogue, du conflit à la coopération. Nous entrons dans une ère nouvelle où nous devons faire face à des défis lancés à l'échelle mondiale : recherche de solutions durables aux conflits régionaux, maintien de la prospérité, préservation de l'environnement et édification d'une société reposant solidement sur le respect des droits de l'homme.

M. Nakayama (Japon)

En ce qui concerne tout d'abord les relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, nous sommes heureux de voir que le dialogue s'est noué et s'étend dans différents domaines. Nous nous félicitons en particulier de la dernière série de pourparlers qui ont eu lieu la semaine dernière et nous attendons la réalisation d'autres progrès dans ce dialogue. En Europe, nous constatons que des progrès sont faits dans les pourparlers sur les forces classiques et les mesures propres à renforcer la confiance et la sécurité. Les relations sino-soviétiques ont été normalisées. Des efforts résolus de réforme sont déployés par de nombreux pays socialistes. Ce sont là des événements dont nous nous félicitons. Les changements positifs intervenus dans les relations Est-Ouest ont également donné un élan nouveau à la recherche de solutions pacifiques négociées aux questions régionales et aux conflits régionaux. Outre la transition vers l'indépendance de la Namibie et la solution pacifique du conflit en Amérique centrale, les efforts pour instaurer la paix au Cambodge sont entrés dans une nouvelle phase avec la tenue, l'été dernier, d'une conférence internationale à Paris.

Cependant, si un effort a été fait pour trouver une solution aux conflits régionaux et stabiliser les régions concernées, il ne sera pas aisé de trouver une solution globale à toutes ces questions. Les troupes étrangères se sont certes retirées de l'Afghanistan et un cessez-le-feu est bien observé entre l'Iran et l'Iraq, mais on ne peut pas dire que ces régions connaissent véritablement la paix. De même, en ce qui concerne la question de la paix au Moyen-Orient, même si l'on note une certaine évolution positive, des progrès substantiels doivent encore être faits. La situation au Liban est également très inquiétante.

Quant à la région asiatique, une certaine évolution qui s'inscrit dans le droit fil de la "nouvelle pensée" en Union soviétique est perceptible en ce qui concerne, par exemple, les relations sino-soviétiques, la situation au Cambodge et le problème afghan. Compte tenu de ces faits nouveaux, le Japon espère renforcer encore et étendre le dialogue politique qu'il poursuit activement avec l'Union soviétique afin d'améliorer sensiblement nos relations bilatérales, y compris en ce qui concerne la solution de la question des territoires septentrionaux. Je voudrais souligner que, outre l'amélioration des relations soviéto-japonaises, ce serait là un pas important vers le renforcement de la paix et de la stabilité dans la région de l'Asie et du Pacifique et l'amélioration des relations Est-Ouest dans leur ensemble.

M. Nakayama (Japon)

Les récents événements en Chine ont atterré le monde et ont eu de profondes répercussions sur les sentiments du peuple japonais vis-à-vis de la Chine. Cependant, le Japon espère encore que la Chine poursuivra une politique de réforme et d'ouverture vers le monde extérieur et que le Gouvernement chinois écoutera l'opinion publique mondiale et s'efforcera de regagner la confiance de la communauté internationale.

Une ère nouvelle se profile également dans la quête d'une prospérité globale. L'économie mondiale connaît, d'une façon générale, une croissance satisfaisante et les pays nouvellement industrialisés atteignent des niveaux remarquables de développement. En outre, tous les pays intéressés font résolument un effort afin que les négociations menées dans le cadre de l'Uruguay Round aboutissent à des résultats tangibles d'ici à la fin de 1990.

M. Nakayama (Japon)

Le Japon poursuivra ses efforts afin que ces négociations enregistrent des progrès. Mais lorsque nous examinons l'économie mondiale dans son ensemble, il est manifeste qu'un certain nombre de problèmes subsistent sur la voie d'un développement économique mondial sain, dont les déséquilibres extérieurs massifs persistants, la menace des pressions protectionnistes, la détérioration de la situation économique dans les pays les plus pauvres du monde, y compris ceux d'Afrique, et le fardeau considérable de la dette dans les pays de l'Amérique latine et d'autres parties du monde ne sont pas les moindres.

En même temps, nous sommes confrontés à la réalité frappante d'une menace croissante à l'environnement mondial dont la salubrité est une condition sine qua non de la prospérité du monde. En outre, les droits de l'homme continuent d'être bafoués et il y a toujours des exodes massifs de réfugiés dans de nombreuses parties du monde. Toutes ces préoccupations internationales exigent l'attention de toute la communauté internationale.

Dans le cadre de ces changements, alors que le Japon s'intègre davantage avec le reste du monde et dans toujours davantage de domaines, il se rend compte qu'il doit jouer un rôle plus actif dans les affaires internationales. Au début de l'année, de nombreux émissaires nous ont fait l'honneur de venir au Japon présenter leurs condoléances au moment des funérailles de l'Empereur Showa. Je souhaite, en cette occasion, manifester, au nom du Gouvernement du Japon, ma profonde gratitude. Cette expérience nous a permis de nous rendre mieux compte de l'importance du rôle international du Japon. Afin de contribuer à un monde meilleur, le Japon a lancé une initiative de coopération internationale en faveur de la paix et de la prospérité mondiales. Les trois éléments de cette initiative sont : renforcer la coopération du Japon alors qu'il participe activement et coopère aux efforts destinés à instaurer une paix durable dans le monde; étendre l'aide publique au développement pour contribuer à la croissance des pays en développement; et renforcer les échanges culturels internationaux pour encourager une meilleure compréhension entre les différentes cultures du monde. Tout en étendant cette initiative, le Japon consacre également son attention à l'environnement et à d'autres questions globales. Le Gouvernement Kaifu, constitué en août dernier, met au point une position active en politique étrangère comme l'un de ses objectifs majeurs, et est résolu à faire tout ce qui est en son pouvoir pour créer un monde de paix et de prospérité et une communauté internationale plus juste et correspondant mieux aux besoins des hommes.

M. Nakayama (Japon)

Je voudrais maintenant dire quelques mots sur le rôle des Nations Unies et de la contribution du Japon compte tenu de la position que je viens d'esquisser.

Si nous voulons aboutir à la paix et à la stabilité mondiales, il est impérieux de trouver des solutions fondamentales aux conflits et aux problèmes régionaux qui, même aujourd'hui, coûtent de très nombreuses vies humaines et provoquent d'énormes souffrances sur toute la planète. Même si les premiers pas ont été faits vers le règlement de ces conflits, des solutions globales doivent encore être trouvées, et, dans de nombreux cas, les efforts en sont maintenant à une étape cruciale.

Examinant le conflit qui sévit depuis 10 ans au Cambodge, la toute récente Conférence de Paris a donné une occasion historique aux parties directement engagées et aux autres pays intéressés de se rencontrer pour des discussions et négociations intensives. Même si la Conférence n'a pas abouti à un règlement politique global et si aucun accord n'a été trouvé pour la mise en place d'un mécanisme de contrôle international, il s'est produit un certain nombre de faits nouveaux significatifs, notamment l'envoi d'une équipe d'enquête, comme l'avait suggéré le Secrétaire général des Nations Unies. Nous pensons qu'il est impérieux que chaque partie concernée fasse un effort encore plus grand afin d'assurer la restauration d'une paix véritable au Cambodge. J'espère fermement que la présente session de l'Assemblée générale imprimera un élan supplémentaire à la recherche de la paix au Cambodge.

Il faut noter que le contrôle international est important à toutes les étapes du processus de paix au Cambodge. Le mécanisme de contrôle international devrait être véritablement universel et juste, posséder une vaste expérience et un large éventail de compétences et devrait bénéficier d'un appui et avoir accès à d'importantes et diverses ressources financières et humaines. Le comprendre c'est se rendre compte qu'un mécanisme de cet ordre doit être mis en place dans le cadre des Nations Unies.

En tant que voisin asiatique, le Japon a clairement indiqué son intention d'envisager sérieusement de fournir la coopération financière indispensable, du personnel, une assistance au rapatriement des réfugiés et tout autre appui pour la mise en place d'un mécanisme de contrôle international afin d'aider à régler le problème cambodgien, cause majeure d'instabilité dans la région. En outre, le Japon a proposé qu'un comité de reconstruction international soit créé pour offrir un cadre international en vue du relèvement du Cambodge une fois la paix rétablie. Je suis heureux que cette proposition ait été acceptée dans son principe lors

M. Nakayama (Japon)

de la récente Conférence internationale. Le Japon est déterminé à coopérer avec les autres pays concernés et à poursuivre inlassablement ses efforts pour que l'on aboutisse finalement à un règlement politique global.

Quant à la question de l'Angola-Namibie, je me félicite grandement qu'avec l'accord tripartite intervenu en décembre dernier, des progrès aient été enregistrés vers la solution des problèmes en Angola et que le processus de transition vers l'indépendance de la Namibie continue de progresser. L'indépendance de la Namibie revêt une grande signification historique et symbolique, car elle consacre la réalisation de l'objectif de la décolonisation du continent africain. Les Nations Unies font aujourd'hui un effort à la mesure de l'Organisation afin d'assurer que cette transition se déroule sans heurts, effort qui leur vaut les applaudissements de la communauté internationale. C'est le type d'effort que les Nations Unies seules peuvent entreprendre, et c'est une nouvelle démonstration du rôle utile qu'elles peuvent jouer. Fidèle à son souhait de coopérer à la paix, le Japon a dépêché environ 30 personnes pour participer au Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition chargé de superviser les élections à l'assemblée constituante, prévues pour novembre.

En Afghanistan, la guerre civile se poursuit et la situation reste source de profonde préoccupation. Le Japon estime que la mise en place d'un gouvernement largement représentatif reflétant la volonté de la population est absolument essentiel pour que le pays recouvre une véritable stabilité. Le Japon coopère donc activement en faisant des contributions par le biais du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour l'Afghanistan et en fournissant le personnel indispensable pour assurer une assistance médicale et pour améliorer l'infrastructure afin de faciliter le rapatriement des réfugiés afghans. Le Japon le fait dans l'espoir que la paix sera restaurée en Afghanistan le plus tôt possible grâce aux efforts déterminés déployés par le peuple afghan lui-même pour résoudre ses problèmes, et que les réfugiés pourront bientôt revenir dans leur pays en toute sécurité et dans l'honneur.

Quant au conflit Iran-Iraq, le Japon se félicite grandement du maintien du cessez-le-feu par la présence du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq. Cependant, un an après l'application du cessez-le-feu, les négociations de paix doivent encore aboutir. J'espère fermement que les deux parties entameront ces négociations avec détermination et souplesse afin qu'une paix globale puisse être instaurée conformément à la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité. Le Japon continuera d'appuyer pleinement les efforts de

M. Nakayama (Japon)

médiation du Secrétaire général et coopérera dans toute la mesure du possible au règlement du conflit.

Même s'il y a eu un certain nombre d'initiatives louables depuis le congrès du Conseil national palestinien l'an dernier, notamment la proposition d'élections dans les territoires occupés, je ne peux qu'être préoccupé par l'absence de tout progrès substantiel dans le processus de paix au Moyen-Orient. Alors que l'intifada se poursuit, la situation dans les territoires occupés se dégrade davantage. Je voudrais saluer les efforts déterminés déployés actuellement par les parties concernées pour aboutir à la prompte réalisation d'une paix juste, durable et globale; j'espère fermement que ces efforts se traduiront par un plan concret. Appuyant les efforts faits par les parties concernées pour aboutir à la paix, le Japon a l'intention d'accélérer le dialogue politique de haut niveau qu'il a entamé avec les pays arabes concernés, l'OLP et Israël. En même temps, le Japon cherche à étendre son assistance au peuple palestinien.

Nous ne devons pas tourner le dos à la situation au Liban. J'espère beaucoup que les parties intéressées feront preuve de la plus grande retenue et que l'on trouvera un moyen de mettre fin aux hostilités et d'aboutir à la réconciliation nationale. A cet égard, je rends un très grand hommage à la Ligue des Etats arabes et notamment au Comité tripartite pour leurs activités. Résolument opposé à toutes les formes de terrorisme, prise d'otages et autres actes inhumains, le Japon lance un appel ferme à la libération immédiate de tous les otages.

M. Nakayama (Japon)

Le système de discrimination raciale de l'Afrique du Sud est intolérable et doit être démantelé totalement et sans retard. J'espère sincèrement que le nouveau gouvernement établi dans ce pays prendra des mesures concrètes et efficaces pour abolir l'apartheid. Le Japon, quant à lui, continuera à coopérer avec le reste de la communauté internationale afin de faire pression sur l'Afrique du Sud pour qu'elle lève l'état d'urgence, qu'elle libère Nelson Mandela et tous les autres prisonniers politiques, qu'elle légalise l'African National Congress (ANC) ainsi que les autres organisations anti-apartheid, et qu'elle noue rapidement le dialogue avec les représentants des divers secteurs de la population noire. D'autre part, le Japon appuie activement les victimes de l'apartheid sud-africain et offre son assistance aux autres pays d'Afrique australe.

En Amérique centrale, nous nous félicitons des progrès réalisés en ce qui concerne le processus de paix avec le concours des Nations Unies qui jouent un rôle conforme à l'accord atteint à la réunion des présidents des cinq pays centraméricains. Dans le cadre de son appui aux activités des Nations Unies, le Japon est prêt à fournir du personnel à la Commission de contrôle des élections des Nations Unies lors des élections générales prévues au Nicaragua en février prochain. Le Japon examine également la forme de coopération qu'il pourrait fournir en ce qui concerne les mécanismes de vérification de la sécurité et d'autres domaines.

La question de la péninsule Coréenne est un point important qui doit être réglé pacifiquement par le biais d'un dialogue direct entre les autorités du Sud et du Nord. Le Japon espère que des progrès seront accomplis au cours d'un dialogue constructif et substantiel entre le Sud et le Nord. Il salue les efforts vigoureux faits à cette fin par la République de Corée depuis le 7 juillet 1988, lorsque le Président Roh Tae Woo a publié la déclaration spéciale dans l'intérêt de la prospérité, de l'unification et de l'honneur national. Les échanges entre la République de Corée et divers pays socialistes, qui ont eu lieu dans la foulée des jeux Olympiques de l'an dernier à Séoul, doivent être encouragés comme un moyen de relâcher les tensions dans la péninsule.

Compte tenu de cette situation nouvelle, le Japon oeuvre à améliorer les relations avec la Corée du Nord, tout en veillant dûment au maintien de l'équilibre politique international. Le Japon espère contribuer à créer un climat propice au dialogue entre la Corée du Sud et la Corée du Nord. En outre, nous nous féliciterions et appuierions la participation du Sud et du Nord aux Nations Unies,

M. Nakayama (Japon)

que ce soit simultanément ou séparément, comme une mesure intérimaire en vue de l'unification de la péninsule. Cela renforcerait aussi le caractère universel des Nations Unies.

Comme nous l'avons vu, les Nations Unies ont joué un rôle important dans le règlement des conflits régionaux autour du globe, notamment dans le domaine du maintien de la paix. Cependant, la mission des Nations Unies dans la prévention et l'élimination de la menace de conflits est tout aussi importante que ses opérations de maintien de la paix une fois que le conflit a éclaté. Même lorsque la prévention s'avère impossible, des efforts doivent être faits pour régler un conflit avant son escalade. L'an dernier, la Déclaration sur la prévention des différends, proposée par le Japon et cinq autres pays, a été adoptée par l'Assemblée générale. Tout en reconnaissant les rôles qui doivent être joués par les Etats Membres, le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, cette déclaration prie le Secrétaire général de s'adresser directement aux pays concernés si nécessaire afin d'essayer de prévenir un conflit et d'envisager l'envoi de missions d'enquête dans les régions où un conflit est imminent.

Le Japon est décidé à coopérer dans toute la mesure du possible au règlement des conflits régionaux dans toutes les parties du monde et aux activités d'édification et de maintien de la paix des Nations Unies. Au sens large, la coopération du Japon en ce qui concerne la paix se fonde sur les quatre principes suivants.

Premièrement, tout en appuyant pleinement les initiatives d'édification de la paix du Secrétaire général, le Japon axe ses efforts diplomatiques sur la coopération la plus large possible dans le domaine du règlement des conflits régionaux.

Deuxièmement, le Japon s'efforce d'offrir le plus grand appui financier possible aux Nations Unies pour les aider dans leurs activités de maintien de la paix et il renforcera sa coopération en envoyant du personnel dans les régions où le rôle du Japon serait approprié. Tout comme par le passé, il a fourni selon les circonstances des contributions volontaires. En août dernier, le Japon a versé une contribution pour la mise en place d'un fonds destiné à appuyer et à maintenir les activités de maintien de la paix afin que de nouvelles opérations de maintien de la paix puissent être lancées sans retard une fois réglé un conflit régional. Je voudrais lancer un appel aux autres Etats Membres pour qu'ils contribuent également à ce fonds.

M. Nakayama (Japon)

Troisièmement, le Japon est déterminé à renforcer son appui au Haut Commissariat des Nations Unies (HCR) ainsi qu'à d'autres formes d'assistance aux réfugiés qu'engendrent les conflits régionaux dans diverses parties du monde.

Quatrièmement, le Japon fournit toute la coopération possible après qu'un conflit ait été résolu pour que les terres et l'économie d'un pays ravagé par la guerre puissent être restaurées et que la vie de ses habitants se stabilise et s'améliore.

Le contrôle des armements et le désarmement sont des questions très importantes dans le cadre du maintien d'une paix et d'une stabilité mondiales durables. Le Japon déploie des efforts de plus en plus importants à ce propos, reconnaissant que la paix mondiale est essentielle à sa propre sécurité.

Le Japon se félicite des progrès réalisés lors des pourparlers sur la réduction des armes stratégiques entre les Etats-Unis et l'Union soviétique et au cours des négociations sur les forces classiques en Europe, et il espère que ces pourparlers contribueront à stabiliser davantage les relations entre l'Est et l'Ouest. Aux Nations Unies, la Conférence du désarmement et d'autres efforts multilatéraux de désarmement ont fait de considérables progrès dans la voie d'une interdiction des armes chimiques. S'efforçant de conclure rapidement cette interdiction globale, les pays concernés ont continué de négocier sérieusement à la Conférence de Paris en janvier dernier et, à nouveau, à la Conférence internationale contre les armes chimiques entre représentants des gouvernements et de l'industrie qui s'est tenue ce mois à Canberra. Je dois dire que je suis très satisfait de l'initiative présentée hier par le Président Bush en vue d'une élimination globale des armes chimiques. Les efforts sérieux qui se poursuivent dans le domaine du désarmement nucléaire pour préparer l'examen du Traité de non-prolifération nucléaire de l'an prochain sont également encourageants.

Des mesures appropriées de vérification sont essentielles pour aboutir à un contrôle efficace des armements et au désarmement, et une grande ingéniosité a été indispensable en la matière au cours de ces dernières années. Regroupant toutes ces possibilités techniques, le Japon a pris l'initiative quant à la mise en place d'un réseau international de vérification des essais en ce qui concerne l'interdiction des essais nucléaires. Il s'est également prévalu de sa position en tant que pays doté d'une industrie chimique de pointe pour faire des propositions constructives en vue de la mise en place de moyens de vérification d'une interdiction des armes chimiques.

M. Nakayama (Japon)

Dans le cadre de ces efforts de désarmement, le Japon a accueilli la Conférence des Nations Unies sur les questions de désarmement en avril dernier à Kyoto. La Conférence a contribué avec succès à nous faire prendre conscience du besoin d'un réseau international de vérification des essais nucléaires et a réaffirmé la nature complémentaire des efforts de désarmement entre les Etats-Unis et l'Union soviétique et des efforts multilatéraux de désarmement faits aux Nations Unies et ailleurs. Le Japon est le premier à participer aux efforts de la communauté internationale aux Nations Unies et à la Conférence du désarmement à Genève en vue d'aboutir au contrôle des armements et au désarmement.

Pour une prospérité durable de la communauté internationale, nous devons oeuvrer à la croissance dans les pays en développement. Il est indispensable que tous les pays coopèrent en adoptant des orientations globales. Le Japon a jusqu'ici renforcé systématiquement son aide publique au développement et a contribué vigoureusement à appuyer et à renforcer les efforts des pays en développement en matière de développement et d'ajustement économique. Le Japon déploie actuellement des efforts résolus pour atteindre son quatrième objectif à moyen terme. En même temps, le Japon a décidé en juillet dernier d'étendre son programme de recyclage de non moins de 30 milliards de dollars des Etats-Unis sur une période de trois ans à partir de 1987 à un programme de recyclage d'au moins 65 milliards de dollars des Etats-Unis sur une période de cinq ans à partir de 1987. Cherchant à appuyer la nouvelle stratégie de la dette des pays en développement, le Japon oeuvre à affecter un montant total d'au moins 10 milliards de dollars des Etats-Unis de ce programme renforcé de recyclage de capitaux afin d'apporter une aide en capitaux non liée aux pays éligibles dans le cadre de cette stratégie de la dette.

Une attention particulière devrait être consacrée à la situation difficile des pays les plus pauvres en Afrique subsaharienne et ailleurs étant donné qu'ils ont à faire face à des difficultés de plus en plus grandes à la suite, entre autres, des marchés déprimés des produits de base, d'une croissance lente, de déficits commerciaux et d'une dette exponentielle. Le Japon a annoncé que, outre le montant total actuel d'environ 500 millions de dollars des Etats-Unis en assistance hors projet sous forme de subvention en capital qu'il débourse actuellement, il était prêt à fournir un montant total d'environ 600 millions de dollars des Etats-Unis au cours d'une période de trois ans à partir de 1990, afin d'appuyer les efforts de ces pays pour redresser leurs économies.

M. Nakayama (Japon)

D'autre part, à partir de cette année fiscale, le Japon prend des mesures supplémentaires et fournit une subvention en capital aux fins de l'allègement de la dette pour ce qui est des crédits antérieurs en yens accordés aux pays les moins développés, d'environ 5 milliards et demi de dollars des Etats-Unis en capital.

M. Nakayama (Japon)

Je voudrais souligner le rôle important que les Nations Unies et les organisations apparentées jouent dans le développement des pays en développement. Le Japon continuera d'appuyer les activités opérationnelles des Nations Unies et a l'intention de participer activement à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la coopération économique internationale, à la deuxième Conférence des Nations Unies pour les pays les moins avancés et aux préparatifs pour la Stratégie internationale de développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement qui toutes sont prévues pour l'an prochain.

L'humanité est à un tournant historique. L'invention de la machine à vapeur à la fin du XVIIIe siècle avait complètement transformé les structures sociales et économiques qui s'étaient développées au cours de l'histoire humaine. Du XIXe siècle jusqu'au milieu du siècle actuel, le rythme des progrès techniques s'est accéléré avec le développement des produits chimiques synthétiques, les progrès réalisés dans l'ingénierie, la pétrochimie, l'ingénierie électronique et les matériaux, et la société a connu un développement constant. Eblouis par ces succès, nous nous sommes tournés vers l'espace, vers les fonds océaniques, développant la technique nécessaire à leur exploration et, enfin, vers la biotechnologie qui promet de dévoiler les secrets de la vie. En même temps, les progrès rapides des satellites de télécommunications ont rendu possibles les échanges d'informations en temps réel et la réception d'images partout, faisant de ce monde un grand village en matière d'information.

Ces progrès scientifiques et techniques spectaculaires offrent des possibilités illimitées pour trouver la solution aux problèmes que connaît l'humanité. Pour réaliser ce potentiel, nous devons faire des progrès constants dans les domaines scientifiques fondamentaux. La promotion de la recherche internationale commune par les échanges d'hommes de sciences ainsi que l'échange et le transfert de techniques sont importants pour mobiliser efficacement les ressources financières et humaines dans ces domaines.

D'autre part, il a été démontré que si l'expansion spectaculaire de l'activité économique, qui est la conséquence du progrès scientifique, devait entraîner la destruction de l'équilibre de l'écosystème de la planète, les dommages globaux seraient irréversibles. Au cours de ces 30 dernières années - un laps de temps extrêmement court dans l'histoire - durant lequel l'humanité s'est aventurée très

M. Nakayama (Japon)

loin dans l'espace et a cherché à explorer les fonds des océans, on a noté une inquiétante accélération dans la destruction de l'environnement. La santé de la planète est gravement menacée par le réchauffement global, la destruction de la couche d'ozone, l'épuisement des forêts tropicales humides, les pluies acides et la désertification. Les problèmes globaux écologiques que nous connaissons aujourd'hui doivent être traités par toute la communauté internationale, qui doit oeuvrer de concert. Notre génération a la responsabilité solennelle de préserver la beauté naturelle qui nous entoure et de recréer un environnement global sain afin d'assurer l'avenir des générations futures.

La protection de l'environnement naturel doit permettre à tous les peuples, où qu'ils vivent, de jouir d'une vie confortable et saine, condition sine qua non de la prospérité de la communauté internationale. Les conséquences des problèmes tels que la destruction écologique, la croissance démographique explosive, les catastrophes naturelles dépassent les frontières nationales et sont des problèmes de toute l'humanité, un défi général lancé à la communauté internationale. C'est un domaine où l'Organisation des Nations Unies, en tant qu'organisation la plus universelle de la communauté internationale, doit user de toute son autorité.

La communauté internationale aujourd'hui ne doit-elle pas agir rapidement et de façon concertée pour mieux prendre soin de l'environnement global afin d'assurer une prospérité durable pour nos enfants et nos petits-enfants? Le Japon croit qu'il faut le faire en respectant quatre principes; d'abord, préserver l'environnement global tout en travaillant à une croissance économique mondiale stable; deuxièmement, insister sur l'importance des connaissances scientifiques comme fondement pour la protection de l'environnement global; troisièmement, apporter une réponse globale impérative aux problèmes; quatrièmement, dûment tenir compte de la situation des pays en développement.

Le Japon s'intéresse depuis longtemps au problème de l'environnement. Conformément aux principes que je viens de souligner et dans la coopération multilatérale et bilatérale, le Japon a l'intention de mobiliser toutes ses capacités scientifiques et techniques, de toute son expérience et toutes ses connaissances pour attaquer sérieusement les problèmes globaux d'environnement. Dans le cadre de ces efforts, le Japon continuera d'appuyer les activités des organisations internationales, comme le Programme des Nations Unies pour

M. Nakayama (Japon)

l'environnement et l'Organisation internationale du bois de construction tropical et s'emploiera, au cours des trois prochaines années, à accroître d'environ 300 milliards de yens le volume total de l'assistance officielle au développement qu'il apporte aux efforts faits dans le domaine de l'environnement.

En outre, au début du mois, le Japon, en coopération avec le PNUD, a accueilli à Tokyo une conférence sur l'environnement global. Les discussions scientifiques constructives ont eu lieu, et des recommandations ont été formulées sur la question de savoir ce qu'il faut faire au sujet des changements atmosphériques, comme le réchauffement global, et sur le lien qui existe entre le développement et l'environnement dans les pays en développement. Parmi les conclusions, on suggérait, pour la première fois, une limite maximale permise de l'émission de dioxyde de carbone et on recommandait des mesures que devraient prendre tant les pays développés que les pays en développement. Je crois que ces recommandations serviront de directives importantes aux discussions de cette session de l'Assemblée générale et qu'il en sera tenu compte dans les efforts qui seront faits sur le plan international avant la conférence des Nations Unies de 1992 sur l'environnement et le développement. Le Japon, pour sa part, a l'intention de participer activement à ces efforts.

Tout un éventail de mesures doivent être prises afin de protéger l'environnement global, et un certain nombre d'organisations au sein du système des Nations Unies mettent en oeuvre des programmes significatifs. Je crois que ces efforts internationaux devraient être encouragés de façon efficace et bien coordonnée. Par conséquent, je propose que l'Assemblée générale procède à des discussions détaillées sur les mesures devant permettre aux Nations Unies de renforcer la coordination des politiques sur les problèmes de l'environnement global par le biais du système des Nations Unies.

Alléger les conséquences des catastrophes naturelles est un autre objectif important dans l'effort général visant à préserver l'environnement pour la vie sur la planète. En tant que pays qui a pris l'initiative dans ce domaine, le Japon est particulièrement heureux de voir que la Décennie internationale de réduction des catastrophes naturelles commencera l'an prochain. Le Japon a l'intention d'étendre la coopération technique et d'aider à renforcer les activités susceptibles de mieux faire prendre conscience au grand public de la réduction des catastrophes naturelles. Je voudrais saisir cette occasion pour lancer un appel à la

M. Nakayama (Japon)

participation active de tous les pays afin qu'ils coopèrent dans cet important domaine.

En plus de préserver l'environnement naturel, il importe de créer et de maintenir un climat social dans lequel les peuples puissent vivre sans crainte, où leurs libertés et droits fondamentaux soient garantis et où ils puissent vivre en bonne santé et dans la dignité. Par conséquent, la communauté internationale ne peut que se préoccuper des abus qui se poursuivent en matière de droits de l'homme et des vagues de réfugiés dans chaque partie du monde. Le problème de la drogue et le terrorisme international sont aussi des problèmes internationaux très graves. La résolution des problèmes humanitaires globaux, la mise en place d'une société respectueuse des droits de l'homme et la création de valeurs véritablement universelles sont précisément les défis globaux pour lesquels l'ONU devrait mobiliser la coopération de ses Etats Membres et des organisations internationales afin de jouer un rôle plus efficace. Convaincu que la coopération internationale est essentielle à la solution du problème de la drogue et des autres problèmes, le Japon a l'intention de participer activement aux activités des Nations Unies dans ce domaine.

Il y a eu récemment une succession de débarquements de boat people sur les rives du Japon et, tout en espérant que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et autres organismes internationaux ainsi que les pays concernés pourront aider à résoudre le problème, le Japon fournira, dans la mesure de ses possibilités, sa coopération financière, les installations de réintégration et d'autres formes d'assistance conformément aux pratiques qui sont les siennes de longue date.

La coopération internationale en matière médicale est également importante si nous voulons créer une société où les peuples connaissent une vie saine et satisfaisante. Grâce aux efforts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et avec la coopération de chaque pays, la variole, ce fléau de l'humanité, a été éliminée. Et maintenant, la propagation du SIDA à l'échelle mondiale indique clairement, une fois encore, que la coopération globale est essentielle pour la prévention et le traitement médical des maladies infectieuses.

M. Nakayama (Japon)

Le Japon a enrichi le domaine de la technologie médicale de pointe, joignant ses connaissances en matière de médecine occidentale moderne à sa médecine traditionnelle. Il a également créé une société où l'espérance de vie est la plus longue au monde. Le Japon a l'intention de contribuer aux connaissances scientifiques, à l'information, à la technique et à l'expérience, grâce à la coopération multilatérale par le biais de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et d'autres organisations, et grâce à des efforts bilatéraux de coopération dans les domaines de la santé publique, de la prévention des épidémies, de l'éducation et de la diffusion des soins de santé ainsi que de la recherche médicale et clinique.

Alors que nous entrons dans une époque de changements considérables, il n'est que juste que les priorités dans les activités des Nations Unies changent également. L'objectif de réformes administratives et fiscales actuellement en cours devrait permettre aux Nations Unies d'être une organisation plus efficace, mieux à même de répondre aux changements qui interviennent dans la communauté internationale, de s'éloigner des questions qui ont perdu leur urgence et de mobiliser les ressources financières et humaines nécessaires pour répondre aux nouveaux défis globaux. Grâce aux efforts inlassables du Secrétaire général et de tous ceux qui sont concernés, le programme triennal de réformes administratives et fiscales aboutira à la fin de cette année.

Mais cela ne devrait pas être la fin des efforts à long terme pour rendre les Nations Unies plus efficaces et plus souples. Toute organisation qui veut éviter la stagnation et retrouver sa vigueur est dans l'obligation de se renouveler. Je crois que tous les Etats Membres devraient redoubler d'efforts pour renforcer leur appui aux Nations Unies.

Le Japon a oeuvré pour édifier un pays de paix et de liberté, avec pour objectif national de créer une société internationale où les gens peuvent vivre partout en paix, sans crainte et sans besoin. Les Nations Unies, organisation universelle indispensable, ont ouvert la voie en mettant en lumière les idéaux d'une telle société. Il faut cependant constater que même les Nations Unies, malgré le développement de leurs activités et leurs nombreuses réalisations, comme par exemple l'assistance humanitaire et les activités opérationnelles entreprises depuis leur création en 1945, ont quelquefois dû se démarquer de ces nobles idéaux et ont semblé parfois se désengager ou être désarmées face à des situations

M. Nakayama (Japon)

internationales difficiles. Cependant la vraie valeur d'une organisation ou d'une institution est déterminée par la volonté et l'attitude de ses membres.

Dans ce sens, les Nations Unies reflètent bien la communauté internationale. C'est la volonté et les attitudes des Etats Membres qui déterminent comment on utilise les Nations Unies; si elles se rapprochent de leurs idéaux de paix et de prospérité internationales ou si, au contraire, elles doivent modifier leurs vues et battre en retraite.

Emergeant de l'introspection et des réformes dans lesquelles elles se sont lancées lors de leur quarantième anniversaire, les Nations Unies semblent connaître aujourd'hui une renaissance alors que nous approchons du prochain demi-siècle. Tant que les Etats Membres seront déterminés à faire des efforts par le biais des Nations Unies, et répondre aux défis mondiaux concernant la paix, le progrès en matière de désarmement, une prospérité durable, la solution des problèmes de l'environnement et l'établissement d'une société où la dignité de l'homme est respectée, la foi et les espoirs placés partout dans le monde dans les Nations Unies ne pourront que s'accroître.

Les Nations Unies ont un rôle majeur à jouer et nous, Etats Membres, avons de lourdes responsabilités à assumer afin d'assurer stabilité et prospérité à la communauté internationale dans les années 90. Depuis qu'il est devenu membre des Nations Unies, le Japon leur a toujours accordé une grande importance. Sa foi dans l'Organisation reste infaillible et les espoirs qu'il nourrit quant à son rôle restent inchangés. En tant que membre de la communauté mondiale conscient de ses responsabilités et vaillant partisan de l'ordre international, le Japon est résolu à faire de son mieux au sein des Nations Unies pour créer un monde de paix et de prospérité ainsi qu'une communauté internationale plus juste et qui réagisse mieux aux besoins des hommes.

M. ADODO (Togo) : Monsieur le Président, la délégation togolaise est particulièrement heureuse du choix porté à l'unanimité sur vous, pour conduire les travaux de la quarante-quatrième session ordinaire de l'Assemblée générale.

Outre vos éminentes qualités de diplomate rompu aux affaires de notre organisation, les liens séculaires marqués par une coopération amicale et une solidarité agissante qui unissent le Nigéria au Togo sont autant de raisons pour que la délégation togolaise ne vous dispute ni son appui ni sa collaboration franche et entière dans l'exercice de vos nouvelles fonctions.

M. Adodo (Togo)

Vous me permettrez d'associer à cet hommage votre illustre prédécesseur, S. E. M. Dante Caputo, qui a dirigé avec une compétence et une habileté remarquées les travaux de la quarante-troisième session à la totale satisfaction de la délégation togolaise. Qu'il en soit ici et à nouveau vivement félicité.

S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, fidèle à lui-même tout autant qu'aux principes et objectifs de l'Organisation des Nations Unies, a pris au cours de la quarante-troisième session des initiatives nombreuses et opportunes qui ont conforté les chances de la paix et restauré la crédibilité ainsi que l'efficacité de notre organisation universelle.

Il m'est donc agréable de renouveler au Secrétaire général les chaleureuses félicitations du Gouvernement togolais pour le dynamisme, l'efficacité et le dévouement avec lesquels il s'acquitte de ses fonctions.

Dans l'action qu'elle a engagée pour le désarmement général et complet assorti d'un dispositif de contrôle efficace, la communauté internationale a établi la responsabilité première des deux plus grandes puissances.

La mise en oeuvre du Traité sur les armes nucléaires intermédiaires, la poursuite des négociations visant la réduction de moitié des arsenaux stratégiques, l'interdiction graduelle des essais d'armes nucléaires, l'accélération des négociations visant la conclusion d'une convention internationale d'interdiction complète des armes chimiques, sont autant de facteurs qui ouvrent des perspectives nouvelles à l'action et à la paix.

A cet égard, les centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement doivent s'affirmer comme les lieux privilégiés d'information et de formation pour tous ceux qui, en raison des responsabilités qui leur sont confiées, peuvent influencer sur le maintien de la paix et de la sécurité des nations.

Mon pays, le Togo, qui s'honore d'abriter le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, souhaite que très rapidement ce centre contribue, par son activité, à l'accroissement de la confiance entre les Etats du continent et à la convergence de leurs efforts en faveur de la paix.

Cette paix, si chère à notre organisation, reste encore précaire dans de nombreuses régions d'Asie, d'Amérique et d'Afrique. En Asie, l'accord recherché dans le cadre de la Conférence internationale sur le Cambodge doit nécessairement prendre en compte les préoccupations propres à assurer l'unité et la réconciliation

M. Adodo (Togo)

nationales qui constituent les meilleurs moyens pour préserver l'indépendance et l'intégrité de ce pays trop longtemps meurtri.

A cet égard, les récentes réunions ministérielles informelles de Jakarta et les rencontres diplomatiques de Paris sont autant de contributions positives au processus du rétablissement de la paix au Cambodge.

M. Adodo (Togo)

Nous sommes également de l'opinion que le retrait des troupes étrangères et la négociation directe entre les parties sont de nature à frayer la voie à une solution de paix.

Un règlement global et durable de la question afghane exige de toutes les parties au conflit qu'elles conjuguent de bonne foi leurs efforts afin de créer les conditions propices au retour des réfugiés et à la réconciliation nationale.

Il incombe par conséquent aux quatre pays signataires des Accords de Genève d'agir de concert pour éviter que de nouvelles ingérences extérieures ne mettent en péril les efforts jusqu'ici déployés pour parvenir à la fin des hostilités dans ce pays.

Le conflit entre l'Iran et l'Iraq a été par sa durée, son ampleur, ainsi que par les risques d'internationalisation qu'il comportait, l'une des brèches les plus profondes dans l'action de l'ONU pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Il est donc heureux que les initiatives conjuguées du Conseil de sécurité et du Secrétaire général aient abouti à l'acceptation par les deux pays de la résolution 598 (1988). La cessation des hostilités à partir du 20 août 1988 doit donc être mise à profit pour parvenir à un règlement négocié, juste et acceptable pour tous.

Le même objectif doit être recherché dans la péninsule Coréenne. C'est pourquoi nous exhortons les dirigeants des deux Etats à poursuivre sans désespérer le dialogue qu'ils ont engagé dans le but de déterminer les mesures propres à accroître la confiance entre eux, et atteindre l'ultime objectif de la réunification pacifique de leur pays. Cette réunification dont les modalités de réalisation seraient déterminées par la négociation nous semble en effet indissociable de la stabilité politique dans la région.

En Amérique centrale, les initiatives de paix, particulièrement le Plan Arias, ont confirmé l'engagement des Etats de cette région de régler eux-mêmes, hors de toute ingérence extérieure, la crise qui s'y développe.

Les Accords d'Esquipulas ont défini les bases d'un règlement de la situation; ceux récemment conclus à Costa Del Sol et à Tela par les cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale ont eu le mérite de déterminer le cadre et les conditions de la paix dans la région. Toutes ces initiatives méritent le soutien actif de notre organisation.

M. Adodo (Togo)

Au Sahara occidental, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, après avoir marqué le 30 août 1988 leur accord sur le référendum d'autodétermination du peuple sahraoui présenté par le Secrétaire général de l'ONU, ont engagé à ce sujet un dialogue dont nous attendons beaucoup, et surtout qu'il accélère le processus de paix.

Tous les efforts doivent donc tendre vers ce but afin d'éviter la reprise à grande échelle des hostilités qui se traduiraient à nouveau par de lourdes pertes en vies humaines.

La crise qui secoue le Moyen-Orient depuis plusieurs décennies a connu ces dernières semaines des développements qui nous interpellent tous et démontrent qu'aucune solution viable n'est possible sans le règlement du problème palestinien qui en est le véritable ressort.

Le Gouvernement togolais a reconnu très tôt le nouvel Etat palestinien. Il a tenu à réaffirmer par cet acte son attachement invariable au droit des peuples à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance.

L'instauration du dialogue entre l'OLP et le Gouvernement américain est à cet égard un élément positif du processus de règlement au Moyen-Orient.

Mon pays est d'avis que tout doit être fait pour convoquer une conférence internationale sur la paix au Moyen-orient, sous les auspices de l'ONU et avec la participation de toutes les parties, y compris l'OLP, afin qu'intervienne rapidement un règlement garantissant les droits inaliénables du peuple palestinien ainsi que les droits de tous les Etats de la région, y compris Israël, à vivre en paix dans des frontières sûres et internationalement reconnues.

Il s'agit, aujourd'hui plus que jamais, de se tendre la main à travers un dialogue ouvert et constructif. Il s'agit d'éviter des souffrances inutiles et absurdes aux populations qui vivent chaque jour la peur, l'angoisse et la mort au Moyen-Orient.

Le Liban a été jusqu'à ces derniers jours l'illustration vivante de ce drame quotidien et, dans une certaine mesure, une négation des buts et principes de notre organisation.

Aujourd'hui, les armes se sont tues. L'espoir renaît grâce à l'heureuse médiation de la Ligue arabe et à la collaboration des parties au conflit. Le Gouvernement togolais salue l'Accord de cessez-le-feu et forme le souhait que ce premier pas conduise sans coup férir à la paix et à la stabilité politique sans lesquelles aucun des problèmes qui confrontent ce peuple courageux ne recevrait la solution qu'il appelle.

M. Adodo (Togo)

L'évolution récente de la situation en Afrique australe, notamment au regard de la prochaine indépendance de la Namibie, laisse place à un certain optimisme. D'abord, il devient de plus en plus évident que la paix et la réconciliation en Angola sont nécessaires à la stabilité de toute la région, de même qu'elles sont indispensables au raffermissement de l'indépendance prochaine de la Namibie. Il importe par conséquent que les efforts déployés par les chefs d'Etat africains à Gbadolité, à Harare et ailleurs en faveur de la paix et de la réconciliation en Angola ainsi que pour l'indépendance de la Namibie soient pleinement couronnés de succès.

En Afrique du Sud, la majorité noire, résolue à écrire les pages glorieuses de sa propre histoire, demande à travers des manifestations puissantes et pacifiques que l'apartheid soit démantelé, les lois d'exception rapportées, Mandela libéré. Toutes les nations éprises de paix et de justice doivent accentuer leurs pressions économiques, financières et politiques sur un régime qui, depuis l'accession de M. De Klerk au pouvoir, a changé de discours mais non de politique. L'ambiguïté du langage des nouveaux dirigeants de Pretoria est significative de l'impossibilité de réformer ce système absurde fondé sur le mépris et l'injustice.

En ce qui concerne la Namibie, nul ne saurait en effet sous-estimer les périls qui guettent le nouvel Etat qui, de la longue histoire de la décolonisation, est le seul à avoir une frontière commune avec son colonisateur d'hier.

C'est pourquoi aucun soutien ne saurait être marchandé au Secrétaire général de l'ONU afin qu'il prenne toutes les mesures requises pour assurer des élections libres, régulières et démocratiques pour une indépendance véritable de ce pays.

Les relations économiques internationales restent aujourd'hui profondément inégalitaires et imposent aux économies les plus faibles des contraintes nombreuses et de plus en plus insoutenables.

Les pays en développement, dans leur volonté d'amplifier le dialogue Nord-Sud, ont fait adopter par notre Assemblée deux documents fondamentaux : la Déclaration et le Programme d'action pour l'établissement d'un nouvel ordre économique international, d'une part; la Charte des droits et devoirs économiques des Etats, d'autre part.

Ces deux textes étaient réputés constituer le cadre de référence et d'orientation des actions de coopération économique internationale.

M. Adodo (Togo)

Le double consensus qui a pourtant sanctionné leur adoption par l'Assemblée générale n'a pas suffi à imposer les indispensables réformes du système économique international qu'ils postulaient. C'est ainsi, en particulier, que les objectifs assignés à la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement sont aujourd'hui fort loin du compte.

Au cours des années 80, l'effondrement des cours des produits de base, la détérioration constante des termes de l'échange, la montée du protectionnisme, l'irrésistible alourdissement de la dette et la contraction générale des flux financiers en faveur des pays en développement ont eu pour conséquence d'enfermer ces derniers dans un cercle vicieux qu'ils ont du mal à briser.

Au milieu de la présente décennie, les cours réels moyens des produits de base avaient atteint le niveau le plus bas enregistré depuis la grande dépression des années 30.

Les pays africains, qui sont largement tributaires de leurs exportations de produits primaires, subissent avec une particulière brutalité les contrecoups de la chute des prix mondiaux.

En 1987-1988, les cours du cacao, du cuivre, du bois, du fer, etc., étaient de plus de 30 % inférieurs à ceux de 1980. Les recettes tirées de ces produits ont diminué d'autant à un moment où nos pays, confrontés à des demandes sociales et à des contraintes économiques de plus en plus nombreuses et pressantes, continuent de s'enliser dans un endettement chronique et absurde.

Cette dette extérieure a pris aujourd'hui une telle place dans les préoccupations des Etats qu'elle occulte les véritables problèmes de développement du tiers monde.

Certes des mesures concrètes ont été récemment prises par des Etats et des institutions financières dans le but d'alléger la charge de la dette de nombreux pays du tiers monde. Nous voudrions ici exprimer notre profonde gratitude aux pays qui, dans un élan de solidarité, ont renoncé à leurs créances publiques, en partie ou en totalité, à l'égard de mon pays - le Togo.

Il faut toutefois souligner que la solution de la crise du développement passe en toute dernière analyse par la valorisation des produits de base. Si les pays en développement n'obtiennent pas des prix rémunérateurs pour la vente de leurs matières premières, ils retourneront bien vite à la situation de déséquilibre profond qui les a conduits de façon inéluctable à l'endettement prohibitif que nous déplorons tous aujourd'hui.

M. Adodo (Togo)

En effet, tant que durera le transfert inverse des ressources, tant que les flux financiers extérieurs n'augmenteront pas substantiellement en faveur des pays les plus pauvres du tiers monde, ceux-ci seront condamnés à la stagnation et à la paupérisation.

Les pays développés et ceux en développement doivent donc se mobiliser aussi bien au niveau de la réflexion qu'à celui de l'action afin que, dans un nouvel élan de solidarité, des solutions neuves soient trouvées non seulement au problème de la dette mais de façon plus générale, pour assurer une mise en oeuvre concrète des mesures adoptées, d'une part par l'Assemblée générale, telles que le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique et, d'autre part, par la CNUCED et les autres institutions du système de l'ONU

Il importe désormais de repenser la coopération économique internationale dans le sens d'une restructuration judicieuse de l'ordre économique mondial. C'est pourquoi mon pays attache une grande importance aux deux prochaines échéances que constituent la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la relance de la croissance économique et du développement, et l'élaboration de la nouvelle stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement. Ces deux événements devraient être l'occasion de remédier aux iniquités du système économique international et de favoriser une répartition juste et équitable du patrimoine de l'humanité, car la détente que nous vivons sera fragile et aléatoire si elle n'a pas pour les pays en développement un contenu économique concret, c'est-à-dire des possibilités nouvelles et réelles de développement et de progrès.

De la même manière, la coopération internationale doit se renforcer en matière de protection de l'environnement. Les tentatives ouvertes ou clandestines d'enfouissement de déchets toxiques en Afrique ne peuvent avoir pour but ultime que de semer la mort, la désolation et la misère parmi nos populations. C'est pourquoi nous devons unir nos efforts et considérer que la lutte contre la dégradation de l'environnement est partie intégrante de celle que la communauté internationale doit mener pour la relance de la croissance économique et du développement. Pour faire pièce à ces funestes manoeuvres, le Gouvernement togolais a élaboré en matière d'environnement un code rigoureux, à la fois par les normes qu'il définit et les sanctions qu'il prescrit.

M. Adodo (Togo)

La même rigueur et la même intransigeance devraient être observées s'agissant de la production, du trafic et de la consommation de la drogue, qui constitue un fléau dont les effets sont à terme mortels pour toutes nos sociétés, qu'elles soient riches ou pauvres.

De la même manière, les actes terroristes perpétrés ici et là, qu'ils soient le fait de groupes organisés ou d'individus isolés doivent être fermement condamnés et combattus partout sans faiblesse. Rien, mais rien, n'excuse la perte d'innocentes vies pour des causes qui seraient mieux servies par un dialogue franc et constructif, même si ce dialogue est difficile.

L'interdépendance croissante entre les différents acteurs de la vie internationale est aujourd'hui une réalité qui s'impose à tous. Au même titre que les tensions politiques, la pauvreté et la misère qui se généralisent, les difficultés économiques et sociales, la dégradation continue de l'environnement menacent la capacité des Etats à jouir pleinement de leur souveraineté nationale et internationale, et à contribuer efficacement à l'avènement d'un monde de paix.

Autant que les conflits et les catastrophes naturelles, l'épuisement des ressources financières lié à l'endettement extérieur massif peut porter un grave préjudice à l'indépendance et à la souveraineté des Etats et, partant, à leur sécurité et à la paix internationale.

La décennie qui s'achève comporte de nombreuses zones d'ombre dans nos efforts communs pour promouvoir le bien-être de nos populations et concrétiser nos idéaux de justice, de liberté et de solidarité. C'est pourquoi il importe que nous travaillions davantage à redonner toute sa vitalité et toute son actualité à la notion de solidarité qui est au carrefour des grandes valeurs morales et spirituelles susceptibles de rendre à notre monde de nouvelles raisons de vivre et de progresser ensemble. C'est à ce prix que la décennie qui s'annonce pourra être celle du renouveau, c'est-à-dire celle d'une pleine réalisation de notre communauté de destin, afin que le XXI^e siècle s'ouvre sur un monde plus paisible, plus sûr et davantage propice à l'épanouissement de l'homme dans toutes ses dimensions.

M. PAASIO (Finlande) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi de commencer par vous féliciter de votre élection à la présidence de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale. Votre vaste expérience des Nations Unies fait de vous une personne particulièrement qualifiée

M. Paasio (Finlande)

pour guider cette Assemblée et ses délibérations. Je forme les meilleurs voeux de réussite dans les tâches astreignantes qui vous attendent. Je voudrais également remercier le président sortant, M. Dante Caputo, qui a si bien rempli son rôle au nom de l'Assemblée.

Je suis particulièrement heureux de rendre hommage au Secrétaire général. Nous devons beaucoup à son autorité et à ses qualités de chef.

Alors que nous sommes assemblés ici pour le débat général annuel, tous les Etats Membres doivent réfléchir à certaines questions fondamentales. L'Organisation des Nations Unies fait-elle tout son possible pour relever les défis qui se posent à elle? Progressons-nous? Pouvons-nous dire que les Nations Unies entrent dans cette dernière décennie du siècle avec détermination et une confiance justifiée en elles-mêmes? Mon propre pays fait-il tout ce qu'il peut pour aider l'Organisation mondiale?

La réponse à ces questions se trouve dans les travaux mêmes de cette organisation et de ses Etats Membres. Pour ma part, je vais m'efforcer de souligner certains des problèmes que nous, en Finlande, considérons comme particulièrement importants à l'heure actuelle.

Il nous semble que les principaux peuvent s'exprimer en deux mots - insécurité et pauvreté. Ils causent tous deux la peur et la souffrance. Ni l'un ni l'autre ne se prête à une solution unique.

Les Nations Unies ont été créées avant tout pour maintenir la paix et la sécurité internationales. A cet égard, l'année qui s'achève a été un mélange de succès et de déceptions. Nous sommes encouragés par les dialogues de haut niveau qui se sont poursuivis entre les grandes puissances. Nous avons été témoins avec satisfaction de réalisations concrètes telles que les progrès continus dans le démantèlement et la destruction vérifiés des armes nucléaires de portée intermédiaire des Etats-Unis et de l'Union soviétique. En tant qu'Etat partie au processus de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, la Finlande suit de près et avec beaucoup d'espoir les nouveaux efforts qui sont faits pour parvenir à un désarmement classique substantiel en Europe.

En même temps, nous sommes inquiets de la violence qui a éclaté et qui continue de régorger dans de nombreuses parties du monde. La plupart des problèmes fondamentaux figurent déjà à l'ordre du jour de l'Assemblée générale et nous aurons l'occasion, le moment venu, de faire connaître nos vues à leur sujet. Je voudrais parler pour l'instant des problèmes mondiaux.

M. Paasio (Finlande)

En ce qui concerne le processus de désarmement à l'échelle mondiale, la Finlande a tout particulièrement placé ses espoirs dans la préparation d'une convention sur les armes chimiques. La volonté politique est là, comme on a pu le constater à nouveau aux conférences tenues à Paris et à Canberra cette année. Cette année comme auparavant, les experts finlandais ont poursuivi leur travail de recherche pour aider à mettre au point des méthodes appropriées susceptibles de répondre aux besoins complexes en matière de vérification dans le cadre d'une convention générale et globale sur les armes chimiques.

M. Paasio (Finlande)

Nous attendons avec une impatience grandissante des progrès dans ces négociations prolongées. Nous nous félicitons de l'élan qui leur a été imprimé récemment lors des entretiens bilatéraux entre les Etats-Unis et l'Union soviétique.

La sécurité à l'échelle mondiale doit tenir compte de facteurs autres que les armements et les menaces militaires. La sécurité suppose la confiance dans l'avenir. Cette confiance doit être ressentie aussi bien par les gouvernements que par leurs peuples. Seul un gouvernement représentatif qui respecte les droits de l'homme et jouit par conséquent de la confiance de son propre peuple peut affronter l'avenir avec un sentiment de sécurité et maintenir avec succès des relations stables avec d'autres gouvernements. Certains événements dramatiques - tragiques en fait - survenus récemment ont démontré l'importance du respect des droits de l'homme. Nous espérons qu'on en aura tiré la leçon.

La confiance dans l'avenir exige également que l'autre défi mondial - la pauvreté - soit surmonté. Les souffrances engendrées par la pauvreté ne sont peut-être pas évidentes partout, mais c'est un défi qui exige la coopération globale au service du développement. L'Assemblée tiendra l'an prochain une session extraordinaire consacrée à la coopération économique internationale. Il conviendrait qu'une nouvelle stratégie internationale du développement pour les années 90 soit adoptée aussitôt après. Le succès de cette session extraordinaire et l'adoption d'une stratégie nouvelle et réaliste devraient contribuer à dégager un nouvel esprit de coopération économique internationale.

Lors des travaux préparatoires de la stratégie du développement et de la session extraordinaire, il conviendrait de mettre l'accent sur la mise en valeur des ressources humaines sous toutes leurs formes, y compris la reconnaissance d'un secteur privé opérationnel faisant pendant à un secteur public efficace. Dans ce contexte, le financement provenant de sources nationales et internationales devrait être bien coordonné. Les investissements dont les pays en développement ont besoin exigent un financement accru tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

L'encours de la dette a entraîné un transfert de ressources provenant des pays en développement qui, l'an dernier, a dépassé 50 milliards de dollars des Etats-Unis. Cette tendance devrait être inversée. Pour cela, il faut trouver une solution politique, notamment en élaborant une stratégie efficace de la dette. La communauté internationale ne peut méconnaître l'importance de l'encours de la dette, aussi bien lors de la prochaine session extraordinaire de l'Assemblée générale que dans le cadre de la nouvelle stratégie internationale du

M. Paasio (Finlande)

développement. Si l'objectif de 0,7 % du produit national brut recherché au titre du transfert de l'aide au développement pouvait être généralement atteint, cela contribuerait de façon importante aux efforts déployés pour inverser le transfert de ressources provenant des pays en développement. Pour sa part, la Finlande atteindra cette année l'objectif fixé par l'Assemblée générale.

La structure des Nations Unies dans les domaines économique et social devrait permettre de répondre aux tâches qui seront définies dans la stratégie pour les années 90, et du même coup de renforcer le rôle de l'Organisation mondiale. De l'avis du Gouvernement finlandais, le Secrétaire général a un important rôle de catalyseur à jouer, consistant à présenter des propositions concrètes destinées à améliorer l'efficacité de l'Organisation dans ces domaines. Cela aiderait également les gouvernements à se mettre d'accord sur les domaines dans lesquels l'Organisation doit concentrer ses activités sur les plans économique et social. Aujourd'hui, je voudrais mettre l'accent sur deux questions qui, à mon avis, devraient se voir accorder une place importante à cet égard. Il ne peut y avoir de développement soutenu si la population mondiale continue d'augmenter au rythme actuel. Il ne peut y avoir de développement soutenu si les ressources naturelles de la terre continuent d'être épuisées au rythme actuel. On a de plus en plus conscience de ces problèmes partout dans le monde. Cette prise de conscience se reflète de plus en plus fortement dans les travaux des Nations Unies. Elle est à l'origine d'un certain nombre de mesures concrètes. Mais cela ne suffit pas.

Selon des estimations établies récemment par les Nations Unies, la population mondiale pourrait se stabiliser au cours du XXI^e siècle autour de 10 à 11 milliards de personnes. Une stabilisation plus rapide de la croissance démographique faciliterait évidemment la lutte contre la pauvreté. Pour atteindre cet objectif, il conviendrait de poursuivre énergiquement des politiques démographiques bien définies et traduites dans les plans démographiques nationaux, tels qu'énoncés dans le Plan d'action mondial sur la population.

En ce qui concerne la protection de l'environnement, aucun problème n'est apparu ces derniers temps plus clairement et n'a été plus largement reconnu que le problème des changements climatiques. Tant les pays industrialisés que les pays en développement sont directement affectés par l'épuisement de la couche d'ozone dû à des émissions croissantes de bioxydes de carbone - responsables de l'"effet de serre" sur le climat de la planète - et par la présence accrue dans l'atmosphère de substances qui produisent la pluie acide et compromettent directement la santé.

M. Paasio (Finlande)

L'activité internationale accrue déployée dans ce domaine n'a pas de quoi surprendre par conséquent. Plusieurs initiatives ont été prises pour lancer une action internationale concertée afin de lutter contre la pollution atmosphérique sous toutes ses formes, y compris les changements climatiques. A notre avis, des stratégies et des politiques efficaces devraient être mises au point par la communauté internationale aussitôt que possible dans tous les domaines touchant l'environnement. Il s'agit là d'une entreprise importante qui exige un effort accru de la part de l'Assemblée générale et des institutions spécialisées des Nations Unies et d'autres institutions. Les problèmes écologiques sont de caractère universel. Toute nouvelle activité doit s'aligner avec l'action en cours et les procédures d'élaboration de traités déjà en place. L'Assemblée générale devrait jouer un rôle central dans cette entreprise.

Il y a cinq mois, la Finlande a accueilli la Conférence des parties à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et au Protocole de Montréal sur les substances qui épuisent la couche d'ozone. Ces instruments, datés de 1985 et 1987 respectivement, s'avèrent cette année déjà comme étant inadéquats compte tenu des derniers progrès de la science. Lors de cette conférence, les membres de plus des 80 Etats qui s'étaient fait représenter ont approuvé à l'unanimité la Déclaration d'Helsinki sur la protection de la couche d'ozone, qui a notamment pour tâche ambitieuse de supprimer graduellement et complètement l'utilisation de chlorofluorocarbures, responsables de l'épuisement de la couche d'ozone, d'ici à l'an 2000, ou si possible avant, et d'éliminer graduellement, aussi rapidement que possible, d'autres substances qui épuisent également la couche d'ozone. Nous espérons que cette opération se traduira par l'adoption d'une décision juridique obligatoire lors de la réunion, l'an prochain, des parties au Protocole de Montréal. Des mesures appropriées devront également être prises pour permettre aux pays en développement d'avoir largement accès à des produits de remplacement inoffensifs pour l'environnement, et ce le plus tôt possible.

En matière de protection de l'environnement, les problèmes que l'on rencontre fréquemment dans les pays industrialisés se rencontrent souvent également dans les gros centres urbains des pays en développement. Les problèmes auxquels de nombreux pays en développement sont couramment confrontés - tels que l'érosion du sol et la destruction des forêts - illustrent les erreurs commises par les générations précédentes, principalement en Europe.

M. Paasio (Finlande)

Par conséquent, nous avons tous à apprendre les uns des autres. Il existe déjà des informations sur l'environnement et sa protection et sur les erreurs du passé. Ces connaissances doivent être appliquées et traduites dans des programmes pratiques, non seulement sur le plan des stratégies mondiales, mais également sur celui du développement régional, national et local.

Dans ses propres programmes de coopération pour le développement, la Finlande a mis l'accent sur des activités comme le reboisement, domaine dans lequel elle peut faire état d'expérience et d'excellence. Pour nous, il est urgent de reboiser afin de contribuer à faire cesser l'érosion des sols, à combattre l'effet de serre et à compenser les coupes constantes d'arbres pratiquées à des fins énergétiques ou pour satisfaire d'autres besoins humains immédiats. A cet égard, la mise au point de sources d'énergie nouvelles et renouvelables est d'une importance cruciale.

A plus long terme, nous attendons avec intérêt la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992. A notre avis, elle représente probablement l'effort commun le plus important que l'humanité se devait de déployer en cette fin de siècle. Au cours de cette session, l'Assemblée générale est appelée à prendre des décisions importantes concernant la préparation de cette conférence. A ce sujet, à l'instar de tout ce qu'elle fait pour surmonter les problèmes d'environnement, la Finlande insiste avec force sur la nécessité d'appuyer les pays en développement afin de s'assurer que leur développement soit compatible avec l'équilibre de l'environnement.

Une large part des dépenses, particulièrement pour ce qui concerne le financement de la recherche et l'introduction de nouvelles techniques sans danger pour l'environnement, devrait être prise en charge par les pays industrialisés. Nous acceptons de prendre notre part de ce fardeau, sachant que tous les Etats devront bien entendu participer à cette entreprise dans la mesure de leurs capacités. Le souci de l'environnement, qui est partagé sur le plan mondial, devrait à notre avis encourager tous les Etats, sans exception, à participer plus activement à la coopération internationale en vue d'un développement durable et sans danger pour l'environnement.

Nous pensons également que le moment est venu de préparer les réformes structurelles susceptibles d'amener l'Organisation des Nations Unies à mieux répondre aux problèmes que pose la protection de l'environnement. Mon gouvernement est très ouvert aux différentes idées qui ont été mises en discussion. Pour nous,

M. Paasio (Finlande)

il serait naturel que cette assemblée prenne des décisions propres à donner aux questions écologiques une place éminente et permanente dans la structure de l'Organisation.

Parmi les activités des Nations Unies, celles relatives au maintien de la paix ont pris, à juste titre, une importance accrue cette année. A l'heure actuelle, la Finlande est le pays qui fournit le plus de personnel aux forces de maintien de la paix des Nations Unies. Pour un effectif total qui approche des 15 000, on compte presque 2 000 Finlandais. Par conséquent, c'est avec une satisfaction particulière que la Finlande a partagé la fierté ressentie dans ce bâtiment lors de l'attribution du dernier prix Nobel de la paix aux forces de maintien de la paix des Nations Unies. Cette année, en coopération avec les autres pays scandinaves, la Finlande a pris certaines mesures pour partager avec d'autres Etats intéressés l'expérience qu'elle a acquise dans le domaine de la formation et de la préparation des contingents nationaux aux tâches de maintien de la paix.

Nous sommes également satisfaits de voir que le Comité spécial des opérations de maintien de la paix des Nations Unies a repris ses activités. L'expérience acquise dans ce domaine a déjà pris est telle qu'il est vraiment grand temps de procéder à une analyse approfondie de toutes les propositions pratiques susceptibles de renforcer le rôle des Nations Unies dans le domaine du maintien de la paix.

A cet égard, je souhaite souligner combien il est important de trouver une solution durable aux difficultés financières qui affectent encore les opérations de maintien de la paix en cours et qui compromettent indirectement la base financière de toute l'Organisation. L'idée qui consiste à disposer de réserves financières suffisantes pour l'instauration et le maintien de la paix, en particulier pour la première phase des opérations, et que mon prédécesseur a présentée dans l'allocution qu'il a faite à l'Assemblée générale l'an dernier, a bénéficié d'un certain appui dans différents milieux. Je constate en particulier que, dans son propre rapport à l'Assemblée générale, le Secrétaire général, s'est référé à la possibilité de créer un fonds de réserve spécial pour le maintien de la paix qui serait alimenté par tous les Etats Membres. Nous espérons que cette idée pourra être prochainement suivie d'effets dans le plein respect du principe de la responsabilité collective. Pour ce faire, il faudrait avant tout, à notre avis, que les Etats Membres

M. Paasio (Finlande)

acceptent le principe du financement à partir des contributions mises en recouvrement pour toutes les opérations sans exceptions et qu'ils s'en acquittent intégralement et à temps.

Le récent accroissement de la participation du personnel finlandais aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies vient principalement du déploiement élargi d'un bataillon du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition en Namibie (GANUPT). Un nombre important de soldats volontaires sont ainsi venus s'ajouter aux deux bataillons finlandais et aux deux unités plus petites déjà en poste au Moyen-Orient et ailleurs.

La Namibie est un test important pour les Nations Unies. Au départ, les opérations du GANUPT en vue d'appliquer la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité sur l'indépendance de la Namibie se sont avérées contre toute attente rudes et difficiles. Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions sur tout le processus de transition jusqu'à l'indépendance mais nous pensons que le programme a été remis sur la bonne voie grâce aux efforts persistants du Secrétaire général et à la compétence du personnel du GANUPT. Certes, de nombreux problèmes restent à résoudre et appellent de notre part une attention sans relâche. Nous attendons avec confiance le jour où nous pourrions accueillir une Namibie indépendante parmi nous en tant qu'Etat Membre des Nations Unies. La Namibie sera un partenaire important dans la coopération de la Finlande au service du développement.

La situation au Moyen-Orient constitue toujours une menace persistante à la sécurité internationale. Les dangers que fait courir l'absence de paix dans la région sont démontrés presque chaque jour. La répression continue d'être exercée dans les territoires occupés illégalement par Israël. Le cycle de la violence n'a pas été brisé. Les bouleversements révoltants qui ont lieu au Liban sont sources de graves préoccupations. Il devrait être possible de mettre fin aux souffrances du peuple libanais grâce à un effort conjoint des Libanais eux-mêmes, de la Ligue arabe et de la communauté internationale.

Il est urgent de préparer la voie à une conférence internationale de paix et, ultérieurement, à un règlement d'ensemble au Moyen-Orient dont les principes fondamentaux sont reconnus quasiment sur le plan universel. Le droit de tous les Etats de la région de vivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues ainsi que le droit des Palestiniens à l'autodétermination nationale devraient être

M. Paasio (Finlande)

reconnus. L'organisation d'élections démocratiques dans les territoires occupés faciliterait ce processus. Si ces élections étaient dûment supervisées et se déroulaient dans le cadre d'un effort structuré, elles pourraient devenir un élément du processus menant à un règlement d'ensemble. L'élan nécessaire à la solution de ce conflit ancien sera perdu si toutes les possibilités ne sont pas rigoureusement explorées dans un esprit d'ouverture. A cet égard, les propositions faites par le Président de l'Egypte, M. Mubarak, sont bienvenues et méritent d'être examinées sérieusement.

M. Paasio (Finlande)

Les Nations Unies ont manifestement donné la preuve de leur utilité, et renforcé leur rôle en tant qu'instance favorisant l'action internationale coordonnée. Cependant, l'Organisation mondiale et ses Etats Membres peuvent davantage. Des problèmes mondiaux graves exigent d'urgence des solutions globales. Seul un regain de vigueur de la part de l'Organisation lui permettra de répondre aux grands défis qui ne manqueront pas de se poser au monde dans les années 90 et au-delà. Unissons nos forces pour permettre aux Nations Unies de relever ces défis.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je voudrais adresser ma sincère et profonde reconnaissance à ceux des Etats-Unis qui ont su résister à la tentation d'adresser des félicitations dans la salle de l'Assemblée générale. J'espère pouvoir continuer à compter sur leur compréhension et coopération à cet égard ainsi que sur celles des autres membres de l'Assemblée.

M. CLARK (Canada) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, étant donné vos observations, je suis quelque peu dans l'embarras, mais j'aimerais vous adresser mes félicitations et mes meilleurs voeux dans l'exercice de cette charge importante qu'est la présidence de cette Assemblée générale des Nations Unies. Votre sagesse et votre compréhension se révéleront des atouts précieux durant ces moments historiques que nous vivons. Je sais aussi que vous saurez bâtir sur les réalisations de votre distingué prédécesseur, mon collègue, Dante Caputo.

Je voudrais d'abord faire quelques observations sur deux développements particuliers au sein des Nations Unies. Le premier porte sur l'application de la technologie moderne au maintien de la paix. En avril dernier, le Canada a terminé une étude globale qui avait pour but d'explorer l'utilisation de la surveillance aérienne sous toutes ses formes dans l'exécution des tâches de maintien de la paix qui incombent actuellement à la communauté internationale. Nous sommes arrivés à la conclusion que ces modes de surveillance, à partir d'aéronefs ou de satellites, pouvaient améliorer sensiblement l'efficacité des opérations de maintien de la paix et des travaux connexes de vérification. Nous soumettrons cette étude aux Nations Unies.

J'estime que cette initiative est importante en soi et aussi sur le plan symbolique. Elle représente le genre de travail concret et pragmatique nécessaire pour permettre à l'Organisation des Nations Unies de s'acquitter plus efficacement de ses responsabilités croissantes en matière de maintien de la paix. Elle

M. Clark (Canada)

illustre par ailleurs l'un des buts fondamentaux de l'Organisation : mettre les découvertes de la technologie moderne au service de la paix et non de la guerre.

En deuxième lieu, si on lui en fait la demande, le Canada est disposé à renforcer la présence des Nations Unies en Namibie en y détachant des forces policières respectées et chevronnées. Le Canada a appuyé avec enthousiasme l'idée selon laquelle les nations devraient répondre à l'appel, face au besoin urgent d'une force policière efficace en Namibie. Nous sommes prêts à envoyer des membres de notre force nationale, la Gendarmerie royale du Canada, qui a joué un rôle si déterminant et si constructif dans notre propre histoire*.

En fait, la GRC a été la première gardienne de la paix au Canada. En 1874, la Police montée du Nord-Ouest posait un jalon dans l'édification du Canada en tant que nation transcontinentale en entreprenant un périple de plus de 1 000 miles pour faire régner l'ordre dans l'Ouest par sa présence, non par la force. La conduite de ses membres lui a valu un respect qui reste tout aussi entier aujourd'hui, et elle est maintenant l'une des forces policières les plus admirées au monde. Elle apporterait en Namibie non seulement sa compétence, mais aussi sa réputation de gardienne de la paix.

Ce serait la première fois dans l'histoire du Canada que la GRC assume un tel rôle. Afin d'être prêt, le Commissaire de la Gendarmerie a demandé 100 volontaires. Jusqu'à maintenant, 2 000 membres ont répondu à l'appel, sur un effectif total de plus de 14 000 membres. Nous croyons que les gendarmes qui, il y a plus de 100 ans, ont instauré un respect général de la loi dans l'Ouest canadien sauront faire de même en Namibie au moment où celle-ci prend enfin sa place dans la communauté des nations.

La période que nous traversons est pleine de défis et sans précédent dans les annales mondiales. D'une part, des problèmes qui naguère paraissaient insolubles semblent aujourd'hui bien plus près d'une solution; nous pensons à l'Afrique australe, à l'Indochine, à certaines régions du Moyen-Orient, mais aussi et surtout aux relations Est-Ouest.

D'autre part, le sentiment de crise s'accroît. Notre climat change, les sécheresses et les inondations se multiplient et notre survie est menacée. Des maladies jusque-là inconnues apparaissent. Les technologies nouvelles permettent la prolifération des armes les plus meurtrières. Le terrorisme prend de plus en

* M. Sallah (Gambie), Vice-Président, assume la présidence.

M. Clark (Canada)

plus d'ampleur. Mais, de tous ces problèmes, aucun ne peut être réglé par une seule nation qui agirait unilatéralement, ni même par un groupe de nations puissantes qui concerteraient leurs efforts.

Dans le passé, nous avons pris pour acquis que la planète pourrait survivre aux pires excès de l'homme. Aujourd'hui, à l'ère des valises piégées, de la pandémie du SIDA et des trous dans la couche d'ozone, on se prend à douter de notre capacité fondamentale de survie. On doute, mais on ne désespère pas - bien au contraire. La volonté d'agir et le pragmatisme qui marquent les affaires internationales à l'heure actuelle, produisent des résultats qui ne manquent pas d'étonner. Et l'Organisation des Nations Unies leur sert de creuset.

Nous entrons dans une ère où la Charte des Nations Unies doit cesser d'être un recueil d'objectifs auxquels nous aspirons. Les mots qui la composent doivent devenir descriptifs de notre action commune. Et le vocable "Nations Unies" ne peut être simplement le nom de notre institution; il doit devenir le symbole de notre engagement collectif. Aujourd'hui, qui peut imaginer une guerre nucléaire où il y aurait des gagnants et des perdants? Qui peut envisager une guerre conventionnelle en Europe qui ne soit pas une fausse victoire? Qui peut concevoir une solution à la crise de l'endettement sans compromis? Qui peut envisager un environnement global plus sain sans la coopération internationale et sans une action concertée? Qui, enfin, peut entrevoir la résolution des nombreuses crises que connaît le monde en développement en l'absence d'un dialogue raisonné et productif avec le monde industrialisé?

Autrefois, les adeptes de l'unilatéralisme passaient pour des réalistes alors que les partisans de la coopération étaient accusés d'idéalisme. J'estime qu'aujourd'hui l'inverse est vrai. La coopération est devenue synonyme de réalisme et le pragmatisme mène au progrès.

De nombreux progrès ont été réalisés ces derniers mois et ces dernières années; il reste cependant beaucoup à faire. Il y a, dans les relations Est-Ouest, une volonté nouvelle d'abandonner les liens stériles et de trouver des solutions aux problèmes solubles, même si d'autres questions restent litigieuses.

Cette attitude a stimulé l'Organisation et elle est source d'espoir pour de nombreuses régions et de nombreux conflits. Nous l'encourageons.

Le contrôle des armements est maintenant caractérisé par de réels compromis et de réelles concessions mutuelles. Les problèmes particulièrement critiques sont examinés en premier. Les domaines où la technologie risque de prendre le pas sur le processus politique se voient accorder la priorité. On se penche finalement sur l'équilibre dangereusement instable de forces conventionnelles trop nombreuses.

M. Clark (Canada)

Le Canada se félicite des progrès substantiels accomplis ces derniers jours par les Etats-Unis et l'Union soviétique en ce qui concerne toute une série de questions fondamentales. L'abandon, en particulier, de l'idée de lier la recherche sur la défense stratégique aux progrès concernant le contrôle des armes nucléaires stratégiques est une évolution très positive.

M. Clark (Canada)

Il en va de même des progrès enregistrés dans le domaine de l'élimination des armes chimiques, y compris l'échange de données sur les stocks. Nous applaudissons vivement à la proposition du Président Bush de ramener les stocks à moins de 20 % des niveaux actuels pendant que se poursuivent à Genève les efforts de négociation d'une convention sur les armes chimiques.

Le Canada souscrit également à l'accord américano-soviétique visant à étudier la possibilité d'un arrangement "à ciel ouvert" entre l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et le Pacte de Varsovie. Le caractère audacieux d'un tel arrangement tient à sa simplicité même : l'espace aérien des membres de chaque alliance serait ouvert à l'aviation de l'autre alliance sous réserve uniquement du respect des règles fondamentales de la sécurité aérienne. Tous pourraient de la sorte s'assurer que les activités militaires ne sont pas le prélude d'une attaque surprise.

Dès le départ, nous avons exhorté les Etats-Unis à aller de l'avant avec cette proposition inspirée, afin d'en faire un accord inter-alliances. Un tel accord "à ciel ouvert" serait un symbole convaincant des nouvelles relations Est-Ouest. Il donnerait confiance et serait un outil utile pour la vérification d'autres accords, notamment un accord sur les forces conventionnelles en Europe.

Nous sommes prêts cependant à aller au-delà de l'appui de principe. Dimanche dernier, après des consultations auprès des membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, le Premier Ministre Mulroney a rendu publique l'offre du Canada d'organiser dès novembre une conférence inter-alliances afin d'explorer les possibilités d'un accord formel dans ce domaine.

Il est capital que soient approfondies et élargies les relations Est-Ouest. La paix, en tant que structure stable, ne peut reposer uniquement sur une convergence de vues relativement à la maîtrise des armes, peu importe l'étendue d'un pareil accord. Pour être durable, la paix doit reposer sur la compréhension, un sentiment de difficultés partagées et des enjeux communs pour l'avenir. Par-dessus tout, il faut que chaque partie ait le sentiment que la survie de l'autre est dans son plus grand intérêt. Il faut s'entendre non seulement sur la façon d'éviter la guerre mais aussi sur les avantages de la paix. C'est pourquoi nous saluons et encourageons l'élargissement du dialogue sur les questions régionales, économiques, sociales et environnementales.

M. Clark (Canada)

C'est pour cette raison que le Canada appuie vigoureusement l'élargissement du champ d'activité de l'OTAN, qui poursuit de façon plus énergique le dialogue politique et social prévu dans son mandat. A ce chapitre, lors du dernier Sommet de l'Organisation, une proposition canadienne a été adoptée dans le but d'aider les jeunes dirigeants politiques à se familiariser avec le fonctionnement de la démocratie. Il nous faut d'autres initiatives du genre.

Les progrès constatés dans les relations Est-Ouest dépendent en bonne partie du renouveau qui balaie l'Europe de l'Est et l'URSS. L'idéologie fait place au compromis. Les gouvernements reconnaissent que les vieilles méthodes ne fonctionnent pas, que de nouvelles stratégies sont nécessaires, qu'il peut être intéressant de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs et que la coopération dans le domaine économique et social n'est pas un signe de défaite mais plutôt une recette assurée.

Le Canada appuie sans équivoque les changements en cours dans les pays de l'Est. Il ne doit pas y avoir de retour en arrière. En Occident, nous devons trouver des façons nouvelles de consolider le remarquable processus de réforme et de libéralisation en cours.

Dans les pays de l'Est et ailleurs dans le monde, le mouvement vers la démocratie et l'expansion de l'économie de marché est une victoire pour le pragmatisme et le réalisme, dont nous ne pouvons que nous réjouir. Le totalitarisme tombe en discrédit non parce que ceux qui en sont l'objet le considèrent comme une erreur, mais parce qu'il ne fonctionne pas. Il ne donne pas les résultats escomptés.

Non seulement la démocratie est-elle un ensemble de valeurs, mais c'est aussi une prémisse voulant que personne n'ait le monopole de la vérité, que différents groupes puissent proposer à diverses époques des solutions différentes à des problèmes variés. C'est la politique du pragmatisme. Elle fonctionne. Elle remplit ses promesses.

Le marché libre n'est pas simplement une façon particulière d'ordonner l'économie; c'est aussi un cadre qui permet à l'individu d'être rétribué selon sa valeur, ses efforts et ses possibilités. C'est un système adapté à la nature humaine. C'est le système économique du pragmatisme. Il fonctionne. Il porte fruit.

M. Clark (Canada)

C'est pourquoi le Canada se réjouit de la vague de démocratisation et du mouvement vers l'économie de marché qui sont manifestes partout dans le monde. Tout espoir de stabilité sociale repose sur cette tendance. Et cette stabilité est un fondement solide pour la paix internationale.

Ces derniers mois, nous avons assisté à des progrès remarquables dans la résolution de nombreux conflits régionaux qui ont sérieusement menacé la stabilité mondiale et semé le malheur. Le retrait soviétique de l'Afghanistan, les règlements intervenus en Angola et en Namibie, le cessez-le-feu conclu entre l'Iran et l'Iraq et les progrès évidents en Amérique centrale témoignent tous d'une nouvelle volonté de compromis. Ils témoignent aussi du rôle crucial joué par l'Organisation des Nations Unies et son Secrétaire général dans la recherche d'un ordre mondial.

Beaucoup reste à faire. L'absence de guerre n'est pas synonyme de paix. Il faut que la communauté internationale continue de faire tout ce qui est en son pouvoir pour veiller à ce que les initiatives en cours dans ces régions troublées passent de la trêve au règlement, de l'affrontement à l'accommodement.

Nous croyons qu'il importe tout particulièrement de persévérer dans la lutte contre l'apartheid. Nous avons de bonnes raisons d'espérer. Le Président de Klerk a promis des réformes et fait montre de souplesse et d'imagination. Le Congrès national africain, pour sa part, fait preuve de courage et de prévoyance en se préparant à participer à de véritables négociations. Les manifestations populaires en Afrique du Sud et le fait que les autorités les aient tolérées, témoignent d'une volonté collective qui transcende les barrières raciales. L'attention que la communauté internationale a accordée à la question sud-africaine ainsi que l'utilisation ou la menace de sanctions ont contribué à créer ce climat de changement. Ces efforts ne doivent pas se relâcher avant que ne soient intervenues des réformes substantielles.

(L'orateur continue en français)

Aujourd'hui encore, des adultes meurent et des enfants souffrent de la faim. De vieux conflits nés dans la haine et la cupidité continuent de s'envenimer, grevant l'avenir des générations futures et entachant l'honneur des civilisations anciennes.

M. Clark (Canada)

Au Liban, le sang continue de couler dans une lutte tragique pour la domination d'une terre autrefois splendide que sont en train de détruire ceux qui souhaiteraient s'en rendre maîtres. Nous renouvelons notre appel en faveur du retrait de toutes les forces étrangères et nous réitérons notre appui au Comité tripartite de la Ligue arabe.

Au Moyen-Orient, il faut de toute urgence faire renaître la confiance et le dialogue. Nous appuyons les propositions d'Israël concernant la tenue d'élections directes dans les territoires occupés. Nous nous réjouissons de la modération manifeste dont fait preuve l'OLP dans ses positions. Mais les deux parties devront démontrer beaucoup plus pour consolider la confiance pour que ces premiers gestes se traduisent par un véritable processus de paix dans cette région troublée et ravagée par la guerre. Le Canada considère que le plan innovateur en 10 points avancé par le Président Moubarak constitue une des solutions possibles à l'impasse actuelle.

Quant au Cambodge, la Conférence internationale tenue récemment à Paris n'a pas débouché sur une entente, en raison des nombreuses divergences qui séparent encore les parties. Il faut espérer que l'avenir permettra de dégager un compromis avant que ce pays ne connaisse un autre conflit sanglant. J'estime néanmoins que la Conférence de Paris a été utile. Elle a permis de mettre résolument la question à l'ordre du jour international et de déterminer des mécanismes de contrôle et des processus de reconstruction, qui pourraient entrer en jeu au plan international une fois que l'on sera parvenu à un règlement.

(L'orateur poursuit en anglais)

A mesure que des conflits régionaux ont été maîtrisés, c'est le maintien de la paix, instrument unique et important des Nations Unies, qui est entré en jeu. Parallèlement, des suggestions opportunes et pragmatiques ont été faites en vue d'améliorer le fonctionnement et le financement. Le Canada appuie les efforts du Secrétaire général, qui veut assurer et rationaliser le financement des opérations de maintien de la paix. Cette activité occupe désormais une place trop importante dans les missions de notre organisation pour être tributaire d'un financement aléatoire.

M. Clark (Canada)

L'édification d'un nouveau régime de droit international a été l'une des tâches centrales de notre organisation. Cela s'est fait avec assiduité et souvent sans bruit. Nous sommes à jeter les assises d'une société internationale régie par les principes de droit et les codes de conduite. A l'instar des nations, la communauté internationale ne peut trouver de stabilité sans la règle de droit, et la règle de droit est sans effet en l'absence de consensus. L'intégration dans les législations nationales des droits définis et codifiés par les Nations Unies dans la Déclaration des droits de l'homme ainsi que dans les pactes sur la discrimination raciale et les droits de la femme témoigne de l'émergence d'un tel consensus. Nous devons consolider ces acquis en approuvant cette année la Convention sur les droits de l'enfant.

Nous assistons aujourd'hui à une profonde transformation de la substance même du discours international. Il est remarquable de constater comme est proche la solution de problèmes que l'on croyait insolubles. Les questions que l'on considérait du domaine exclusif des gouvernements nationaux sont maintenant à l'ordre du jour de la communauté internationale parce qu'elles sont urgentes et parce qu'aucun Etat, quelle que soit sa puissance ou sa bonne volonté, ne peut les résoudre seul.

C'est ainsi que l'environnement s'impose comme la question la plus importante pour la communauté internationale d'ici à la fin du siècle et d'ailleurs aussi au XXI^e siècle. Dans très peu de temps, on considérera que l'environnement constitue pour la survie de l'espèce humaine une menace analogue à celle qu'a représentée dans le passé la guerre nucléaire. Les problèmes environnementaux mettent maintenant en cause la survie des nations. Ils font aussi sauter la distinction entre les préoccupations nationales et internationales. La pollution ne respecte pas les frontières. En fin de compte, nous respirons tous le même air et nous utilisons tous la même eau. Nous sommes tous touchés par la dégradation de ces ressources.

Convenons donc au cours de la présente Assemblée de tenir effectivement la Conférence sur l'environnement et le développement prévue pour 1992. Travaillons à l'adoption d'une convention sur l'évolution du climat; le Canada a d'ailleurs contribué activement à l'élaboration d'un projet des Nations Unies sur cette question. Enfin lançons un dialogue réaliste entre les pays développés et en développement pour combattre le fléau qui menace tous les Etats, qu'ils soient riches ou pauvres.

M. Clark (Canada)

Je constate aujourd'hui que les relations improductives entre le Nord et le Sud qui ont marqué les années 70 et la première partie de la décennie cèdent le pas à une attitude nouvelle. On reconnaît de plus en plus que les projets tout aussi grandioses que flous doivent être remplacés par un dialogue pragmatique et que la recherche de coupables contribue très peu à la solution des problèmes.

De fait, un nouveau dialogue s'est engagé entre les pays développés et en développement, sans éclat et sans grandes initiatives. Au sein du groupe de Cairns, divers pays dont le Canada et la Thaïlande, l'Australie et l'Argentine ont uni leurs efforts pour travailler à la solution de problèmes agricoles; au sein des institutions financières internationales, la crise de l'endettement est abordée avec un nouveau sens du réalisme et du risque partagé. Les prescriptions économiques sont conjuguées aux considérations politiques et sociales. Cet équilibre s'impose pour éviter que les dislocations provoquées par le remboursement de la dette ne fassent basculer les démocraties naissantes et les sociétés vulnérables; au sein du Commonwealth, il a été possible d'accentuer la pression sur l'apartheid en raison du caractère multiracial et mondial de l'organisation; au sein de la francophonie, on assiste à l'émergence de nouveaux programmes qui protègent le patrimoine français et favorisent le télé-enseignement, ainsi qu'à l'amorce de discussions sur les droits de l'homme; enfin, on constate au sein du Mouvement des pays non alignés une volonté nouvelle de mettre de côté les questions idéologiques et de cultiver de façon pratique la coopération avec le monde industrialisé.

J'ai récemment participé au Sommet des non-alignés à Belgrade à titre d'invité. Ma participation visait à trouver des points communs sur diverses questions internationales. J'ai été favorablement impressionné tant par le nouvel esprit de modération dont font preuve bon nombre des membres du Mouvement que par la présidence éclairée assurée par la Yougoslavie. Je tiens à citer une phrase de la déclaration finale du Sommet :

"Nous devons mettre de côté les préjugés et le dogmatisme."

J'ai pris part à la Conférence du Mouvement des pays non alignés non pas parce que le Canada remet en question ses alliances. Nous sommes un membre permanent de l'OTAN et nous en sommes fiers. Nous sommes d'ardents défenseurs de l'économie de marché et de la démocratie libérale. Si j'ai pris part à cette conférence, c'est parce que le Canada partage une même planète avec les membres de ce mouvement.

M. Clark (Canada)

A Belgrade, j'ai pu explorer plus à fond la proposition mise en avant par l'Inde, l'Egypte, le Sénégal et le Venezuela durant le Sommet économique de Paris en faveur d'un dialogue sérieux et responsable sur les questions qui nous préoccupent tous. Le Canada s'est rallié à la France pour appuyer cette proposition en principe à Paris. Je réitère cet appui aujourd'hui en l'assortissant de quelques variantes susceptibles de donner une efficacité plus grande au concept.

Nous devons tous tirer des leçons de nos erreurs passées, mettre de côté nos conceptions divergentes du monde et nous rassembler pour discuter calmement de problèmes particuliers que nous cherchons tous à résoudre.

Le Canada estime qu'il est utile d'encourager la tenue de consultations intensives qui déboucheront sur une conversation nouvelle entre le monde développé et le monde en développement, une conversation sur des problèmes bien ciblés en vue d'en arriver à une action commune au service d'une cause commune.

Je parle d'une conversation et non d'une confrontation. Nous ne pouvons refaire le monde. Mais nous pouvons et nous devons redresser les erreurs du passé - de façon méthodique, pragmatique, réaliste et collective.

Les discussions sur l'environnement, sur la drogue, sur l'investissement, sur le commerce et sur la dette commandent la priorité. Elles doivent être équilibrées et couvrir des sujets d'intérêt tant pour les pays développés que pour les pays en développement.

Nous examinerons activement cette question dans les mois à venir avec nos partenaires du Groupe des Sept et avec les représentants du monde en développement. La participation de l'Union soviétique à cet effort, outre qu'elle serait bien accueillie, donnerait à ce pays une occasion de concrétiser son appui de l'ordre international. Cette participation refléterait en outre la portée universelle du défi.

A cet égard, deux occasions s'offriront d'encourager ce nouveau dialogue dans l'année qui vient : la session extraordinaire sur la revitalisation de la croissance et du développement et l'élaboration de la quatrième stratégie du développement international.

Ces deux éléments peuvent contribuer à une meilleure compréhension des fondements de la croissance économique et du développement durables, particulièrement pour les pays en développement.

M. Clark (Canada)

Aujourd'hui, nous devons modifier nos façons de faire à un rythme sans précédent, face aux assauts répétés que subit notre planète.

Nous ne connaissons que trop bien les problèmes horribles qui nous agressent quotidiennement : une population mondiale qui s'accroîtra de près de 3 milliards d'habitants dans 35 ans à peine; un environnement où les forêts meurent ou disparaissent, où l'air est empoisonné et où les océans, les fleuves et les rivières se transforment en égouts et en cloaques; quatorze millions d'enfants qui meurent chaque année de maladies courantes et de malnutrition; les ravages de la drogue dont le commerce à l'échelle mondiale dépasse aujourd'hui en valeur le commerce pétrolier et ne le cède qu'au commerce des armes; des dizaines d'économies qui ne peuvent simultanément payer le prix des échecs du passé et se préparer à un avenir prometteur; et la prolifération des armes chimiques et nucléaires et la dissémination de la technologie liée aux systèmes d'armements, en quelque sorte une bombe à retardement qui menace de réduire à néant les espoirs qu'a fait naître la coopération nouvelle des superpuissances.

Cette organisation, comme d'autres assemblées internationales, reflète par sa mission et sa composition le monde dans lequel elle évolue.

L'ONU a plusieurs réussites à son actif : les victoires discrètes mais impressionnantes de l'UNICEF, du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et de l'Organisation mondiale de la santé; le triomphe du maintien de la paix - et des 50 000 membres des forces onusiennes qui ont amplement mérité le prix Nobel qui leur a été décerné; la médiation des différends, à laquelle a présidé avec tant de compétence le Secrétaire général.

Mais il y a aussi eu des échecs, des occasions sacrifiées à une idéologie dépassée et un manque de volonté politique. Pour l'avenir, le défi consistera non pas à inventer de nouvelles instances, mais à donner à la famille d'institutions onusiennes les moyens de fonctionner de façon plus efficace et plus humaine.

A l'issue de la nouvelle course dans laquelle nous sommes engagés, tous seront gagnants ou tous seront perdants. Abandonnons les stéréotypes éculés du passé. Mettons de côté nos divergences et travaillons ensemble à un avenir sûr pour la planète. Renouvelons notre engagement en tant que Nations Unies. Et attaquons de front les problèmes de notre époque en tant qu'hommes et femmes conscients de l'enjeu qui nous attend et des conséquences d'un échec, et tournons-nous vers des solutions pragmatiques et non vers des rêves sans lendemain.

M. CORDOVEZ (Equateur) (interprétation de l'espagnol) : Le Gouvernement de l'Equateur tient à adresser à l'Ambassadeur Joseph Garba ses plus chaleureuses félicitations à l'occasion de son élection à la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale. Son pays et le mien ont des aspirations et des intérêts communs et nous savons qu'il possède toutes les capacités nécessaires pour diriger les débats de l'Assemblée générale.

Nous sommes également reconnaissants à M. Dante Caputo pour l'efficacité avec laquelle il a dirigé, l'année dernière, les travaux de l'Assemblée.

Dix ans se sont écoulés depuis que la démocratie a été restaurée en Equateur. Un an a passé depuis que le Président Rodrigo Borja a assumé son mandat constitutionnel. Au cours de cette période, le peuple équatorien a consolidé son système politique et consenti de lourds sacrifices pour affronter les moments difficiles qu'il a connus.

Le Gouvernement s'est vu contraint de prendre des mesures draconiennes pour remettre de l'ordre dans son économie, honorer ses obligations internationales et offrir des jours meilleurs à tous ceux envers qui il avait contracté une dette sociale historique. Un processus soutenu de stabilisation et de reprise de l'économie a donc pu être mis sur pied, qui a jeté ainsi les bases du développement social dans un climat de liberté, de sécurité, de paix, de respect et de discipline démocratique.

Nous nous sommes tout particulièrement employés à élargir notre rôle sur le plan international en renforçant les liens d'amitié qui nous unissent à tous les peuples, tant du monde industrialisé que du monde en développement, car nous sommes convaincus que la coopération et la solidarité sont essentielles au développement et à la coexistence harmonieuse des nations.

Nous sommes conscients de la réalité dans laquelle nous vivons et de la volonté de conférer une dimension nouvelle à l'unité de l'Amérique latine et des Caraïbes qui fournisse le cadre d'une intégration andine et latino-américaine et d'une coopération entre l'Amazonie et le Pacifique Sud. L'Equateur partage les problèmes et les positions du tiers monde et du Mouvement des pays non alignés.

Nous aspirons à ce que le XXI^e siècle assiste à l'avènement d'une Amérique latine unie, solidaire, vraiment intégrée, dotée d'un système de sécurité collective qui rende tout affrontement entre nations impossible et proscrive la violence. Nous espérons également que la confiance mutuelle placera la région dans

M. Cordovez (Equateur)

une position telle que tous les pays, tant individuellement que collectivement, puissent vraiment se développer. Dans la région andine, nous avons pris des mesures significatives pour renforcer le processus d'intégration qui, tout en progressant sur le plan commercial, s'intensifie dans le domaine politique et économique, ainsi que sur les plans social, technique, scientifique et culturel.

Nous avons favorisé une politique de bon voisinage afin d'améliorer nos relations avec nos pays voisins, la Colombie et le Pérou, grâce à des mécanismes souples et efficaces qui nous ont permis de renforcer nos nombreuses affinités et de jouir ensemble des possibilités de coopération et de complémentarité. Le processus que nous avons entamé avec le Pérou créera l'atmosphère et les conditions nécessaires pour que, dans un esprit de collaboration fraternelle, nos deux pays unissent leurs efforts en faveur du développement de leur peuple, règlent leur différend territorial et abordent ainsi une étape nouvelle dans leurs relations fructueuses sur une base de justice, de confiance et d'amitié.

Nous avons également affermi nos relations et intensifié notre action au sein des instances multilatérales. Nous savons en effet que les débats et l'activité de la communauté internationale favorisent grandement la solution de nos problèmes internationaux. Au nom de mon gouvernement, je souhaite rendre à nouveau hommage aux Nations Unies auxquelles nous réaffirmons notre appui, et exprimer notre reconnaissance aux organismes spécialisés qui font tant pour résoudre les difficultés que nous rencontrons dans notre développement.

Nous vivons sans aucun doute un moment d'espoir pour le monde. Cela ne signifie pas que le risque d'affrontement ait disparu. Cela ne signifie pas non plus que l'on ait trouvé des solutions à tous les conflits régionaux, ou que nous puissions crier victoire dans notre lutte contre la misère ou la maladie, ou encore que le jour est proche où tous les peuples des Nations Unies jouiront d'un niveau de vie digne d'un être humain. Nous ne pouvons pas non plus affirmer que nous avons totalement éliminé les frictions et les désaccords graves ni que la violence ait été vaincue.

S'il est vrai que des problèmes nombreux et graves subsistent, il y a des signes positifs qu'il nous faut encourager. Il est évident que ce nouvel esprit de détente favorise le dialogue et la coopération. Les affrontements qui hier encore risquaient de compromettre sérieusement la paix, semblent aujourd'hui céder le pas aux négociations constructives.

M. Cordovez (Equateur)

Célébrons, par conséquent, ce renouveau de l'espoir. Appuyons avec enthousiasme le renouveau de l'esprit de paix, les mesures en faveur de l'élimination ou de la réduction des armes de destruction massive ainsi que les perspectives d'entente pour la vie, dans un cadre qui devrait engendrer une solidarité plus grande entre nations et permettre l'édification d'un ordre international plus juste.

L'Organisation des Nations Unies a contribué de façon très précieuse à tous ces efforts. Mais pour venir à bout des foyers persistants de tension, nous devons prendre des mesures plus efficaces et vigoureuses. En effet, la tâche fondamentale du maintien et du renforcement de la paix incombe à chacun : aux grandes puissances comme aux petits pays, aux gouvernements comme aux individus. Bref, à l'humanité tout entière.

La concertation, base de la coexistence, est un objectif prioritaire sur le plan international. Aussi applaudissons-nous au rapprochement entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique et espérons que le renforcement de ce rapprochement justifiera nos espoirs de concorde et d'harmonie et qu'il réduira les tensions, tant entre les superpuissances que dans les conflits régionaux.

Nous nous félicitons des progrès accomplis dans notre région pour répondre par une solution négociée à la crise centraméricaine. C'est grâce à une volonté politique réelle que des mesures politiques décisives sont prises. Nous avons bon espoir que tous les gouvernements, sans exception, qui sont parties aux Accords Esquipulas II et Tela, continueront de veiller au respect de leurs engagements, et que tous les membres de la communauté interaméricaine faciliteront de leur mieux la réalisation des objectifs du processus de paix et de démocratisation et qu'ils s'abstiendront de la compromettre. Nous saluons également les tentatives faites pour instaurer un dialogue qui mette fin au conflit en El Salvador, un conflit qui a déjà coûté trop de vies humaines et gravement entravé le développement de ce pays.

M. Cordovez (Equateur)

En Amérique latine, ce qu'il advient du système politique des autres pays de la région ne laisse plus personne indifférent. Nous savons déjà très bien que le maintien des régimes autoritaires, la tentation d'un retour à un régime militaire, l'existence de guérillas, de forces irrégulières et de diverses formes de terrorisme affectent en définitive la sécurité de tous. Nous commençons à vivre de façon consciente l'interdépendance démocratique de l'Amérique latine, qui est parfaitement compatible avec notre profond respect du principe de la non-ingérence. C'est pourquoi nous préconisons et favorisons une solution politique négociée entre toutes les parties concernées par la crise du Panama et nous estimons que le dialogue doit reprendre après avoir été interrompu par une date artificielle qui a fixé un délai absurde, afin qu'entre les Panaméens, se dégage une formule panaméenne qui aboutirait à la reprise d'un processus légitime et pleinement démocratique en vue de l'instauration d'un régime constitutionnel.

Notre vocation de paix nous amène à mettre en oeuvre tout processus qui aurait pour objectif d'affermir la paix, et nous rappelle la nécessité de trouver les solutions négociées à tous les différends. Nous avons toujours agi dans ce sens. Nous estimons que l'équité doit devenir une valeur universellement acceptée afin que les intérêts vitaux de tous les pays, grands ou petits, aient la même validité et jouissent de la même respectabilité sur le plan international.

L'indépendance de la Namibie constituera un progrès monumental pour la communauté internationale dans sa lutte pour éliminer le colonialisme. La conscience civilisée du monde exige par ailleurs que les quelques déclarations encourageantes que nous avons entendues récemment se traduisent par l'élimination du système aberrant d'apartheid et l'élimination d'autres pratiques discriminatoires tout aussi inacceptables. Nous espérons également que la négociation ou la réconciliation s'imposeront dans la pratique au Moyen-Orient, région à laquelle les Latino-Américains se sentent historiquement liés, comme à toutes les régions où subsistent malheureusement des conflits, mais au sujet desquelles le mouvement qui a été observé au cours de l'année écoulée semble comporter des éléments significatifs de solution.

Le moment est venu par conséquent de prendre conscience du fait qu'il y a non seulement des risques militaires, mais également d'autres risques très dramatiques d'ordre politique, social et économique, et qu'il convient d'y faire face si nous voulons construire un monde plus sûr pour tous.

M. Cordovez (Equateur)

L'insécurité du monde, et de l'Amérique latine en particulier, a des causes multiples et profondes. On dénote l'insécurité en raison de la violence qui règne dans les grandes agglomérations urbaines et de la situation difficile des paysans, de la détérioration du milieu ambiant et de la qualité de la vie, des conditions de travail misérables et des revenus précaires, des pratiques asphyxiantes du pouvoir financier, des déséquilibres alimentaires et des besoins non satisfaits en matière de santé, de l'absence d'opportunité pour l'imagination et l'énergie des jeunes. On ressent également cette insécurité dans la non-démocratisation d'un ordre international injuste, dans le non-respect, compte tenu des ingérences indues, de l'homme et de ses droits, des nations et de leur souveraineté.

Une société insécurisée engendre des frustrations, des conflits et la violence. En Amérique latine, la tâche la plus urgente, la demande sociale la plus exigeante, c'est de faire en sorte que la démocratie devienne une réalité concrète pour les marginalisés de notre société. Historiquement, l'efficacité de notre démocratie se mesurera à l'aune de sa capacité à donner des réponses concrètes à plus de 130 000 millions d'êtres humains qui, en Amérique latine, subsistent dans des conditions de misère inacceptables.

Il est des nations où la misère a atteint des limites que l'on ne croyait pas possibles en Amérique latine. Quarante pour cent de la population de la région vit dans la misère. La pauvreté est la cause principale de la mortalité dans notre continent. Nous avons besoin d'un mode de développement qui s'attaque aux causes de la pauvreté grâce à des solutions politiques permanentes. L'Equateur sera le siège, l'année prochaine, de la deuxième conférence régionale sur la misère critique et nous estimons qu'il est indispensable de parvenir à une concertation loyale et d'obtenir l'engagement ferme de tous les pays, de chacun des secteurs sociaux qui les constituent, des pays du Nord industrialisés et des organismes de coopération technique internationale.

Le Président Borja a manifesté, tout au long de sa vie, et bien sûr depuis qu'il assume la charge du Gouvernement, sa profonde préoccupation à l'égard de l'enfance. Il a déclaré qu'au cours de son administration, les seuls privilégiés seraient les enfants. Les enfants sont les victimes silencieuses des sociétés en crise et du sous-développement. Les indices de mortalité sont véritablement tragiques et, en dépit des méthodes révolutionnaires destinées à les réduire, trop

M. Cordovez (Equateur)

d'enfants meurent pour des raisons que l'on pourrait supprimer. Mon gouvernement appuie par conséquent la Convention sur les droits de l'enfant, qui représente un consensus et un engagement et appuie également avec enthousiasme la convocation d'une réunion de chefs d'Etat pour mobiliser au niveau le plus élevé les efforts destinés à sauvegarder la vie et la dignité des enfants.

Disons-le clairement, de nombreux peuples en développement, et notamment les peuples d'Amérique latine, ont vu, au cours de cette décennie, s'interrompre leurs progrès matériel, économique et social. C'est pourquoi Enrique Iglesias l'a appelée la décennie perdue. Le revenu et la production par habitant ont diminué, alors qu'augmentaient l'inflation, le chômage et la pauvreté, déclenchant ainsi une crise prolongée qui constitue le défi majeur de notre démocratie. Cette situation qui règne en Amérique latine projette une image souvent limitée des déficits économiques et difficultés que représente le service de la dette extérieure. Il s'agit d'une dette qui n'est pas seulement due à nos erreurs et à nos difficultés, mais qui résulte également d'un système injuste des relations économiques internationales. La responsabilité de cette crise est, dès l'origine, claire et partagée et par conséquent les solutions exigent que l'on partage de façon équitable la responsabilité et les coûts.

Il est vrai que ces derniers mois, on constate une évolution quant à la conception du problème, puisque l'on accepte maintenant de reconnaître la nécessité de réduire la charge de la dette des pays en développement, compte tenu de leurs exigences de croissance et de progrès social. La reconnaissance de la coresponsabilité des créanciers et des débiteurs a trouvé son expression pragmatique dans le plan Brady. Cependant, son application ne résoud pas les torts accumulés durant presque une décennie et implique une négociation avec la Banque internationale qui semble durcir sa position depuis ses premières expériences.

Il me semble pertinent de souligner, dans ce contexte, qu'à l'occasion de la visite récente du Président de l'Equateur à Madrid, le Gouvernement espagnol, dans une déclaration commune, s'est déclaré prêt à envisager une réduction de la dette publique de l'Equateur. Je crois que c'est la première fois qu'un gouvernement exprime une telle intention de façon formelle et officielle. J'y fais allusion parce que, selon nous, il s'agit là d'un acte d'une importance considérable dans les efforts visant à obtenir un changement d'attitude à l'égard du règlement de ce grave problème.

M. Cordovez (Equateur)

L'élimination ou la sensible diminution des flux financiers et d'investissements a accentué la stagnation et a engendré un cercle vicieux, dont le résultat a été le maintien des restrictions qui font obstacle au développement et, par conséquent, aux possibilités de paiement.

Dans le commerce international - qui est l'autre grande source de relance des économies - il s'est révélé maintenant nécessaire d'abandonner les pratiques protectionnistes qui continuent de porter tort aux efforts de croissance des pays en développement et à la possibilité pour eux de surmonter les faiblesses et les dépendances.

Le fait de mentionner la situation internationale et ses répercussions sur les possibilités de développement des pays débiteurs n'exclut pas la réalité de l'activité qui nous incombe si nous voulons surmonter les problèmes et atteindre au bien-être. Il est vrai que nous espérons pouvoir compter sur la compréhension et la coopération de la communauté internationale et qu'il est urgent d'introduire des réformes dans un ordonnancement international qui rend difficile nos progrès et fait perdurer des situations d'injustice. Mais nous savons également qu'il est de notre responsabilité d'édifier des communautés qui, sur le plan intérieur, puissent garantir à leurs peuples les conditions offertes par le chemin démocratique que nous avons choisi : la justice dans la liberté, le respect de l'homme, le développement.

Cet effort interne de reprise comporte certainement un coût politique, mais il doit y avoir des limites au sacrifice. En effet, le remède a pour but de guérir le malade et non de le tuer ou d'aggraver sa condition. C'est pourquoi nous sommes opposés aux mesures protectionnistes qui déjouent nos possibilités de croissance; c'est pourquoi nous réclamons en même temps la stimulation des investissements et nous demandons que la banque créancière tienne compte de la réalité des débiteurs.

Avec l'allègement de la pression de la dette extérieure et la reprise de la liquidité financière, il sera possible d'avancer sur le chemin de l'ouverture des économies des petits pays, sans risquer de déséquilibrer le secteur extérieur. On pourra également préserver les options de développement dans des conditions telles que l'Etat puisse faire montre d'une activité appropriée stimulant les forces de production et orientant celles-ci. A cette fin, il faut établir des règles de jeu bien définies, protégeant les intérêts nationaux et donnant la confiance nécessaire à tous ceux qui interviennent dans le processus de production, par l'apport soit de leur travail, soit de leurs capitaux ou de leur technologie, et dont la conjonction

M. Cordovez (Equateur)

appropriée doit aboutir à l'harmonie et à l'efficacité dans un processus de réactivation économique, de création de richesses et d'une participation équitable de ceux qui y contribuent. C'est ainsi que l'on contribuera également au maintien de la paix sociale et donc à la consolidation des institutions démocratiques.

Le souci de l'environnement est en étroite relation avec le développement et est rattaché à la nécessité de défendre l'avenir de l'humanité. Il est peu de domaines tel que celui-là où l'on puisse observer plus clairement l'unité du genre humain et l'interdépendance entre hommes et nations. Nous devons tous coopérer pour que l'environnement ne se détériore pas, car nous dépendons tous de lui. La conservation de l'environnement entraîne des obligations auxquelles on ne peut se soustraire, tant pour la communauté internationale que pour les pays et entreprises qui possèdent la technologie nécessaire à son usage et à sa préservation, ainsi que pour les Etats sur les territoires desquels se trouvent les ressources sur lesquelles ils ont des droits liés à leur possibilité souveraine et responsable de les mettre au service du développement de leurs populations.

L'Equateur a condamné le terrorisme sous toutes ses formes. Il estime que c'est là un crime contre l'humanité et il croit qu'il doit être combattu sur le plan international par le concours de tous les Etats. La Conférence internationale sur le terrorisme doit constituer un point de départ pour l'élimination de cette menace qui, bien souvent, est en relation avec l'action perverse du trafic de stupéfiants, pour l'élimination duquel l'on a assisté ces jours-ci à un ample mouvement mondial de solidarité auquel l'Equateur souscrit, décidé comme il l'est à continuer et à amplifier les actions qui s'imposent.

Il est de fait que le terrorisme et le trafic des stupéfiants, le sous-développement, l'injustice, le déni des libertés, sont des façons différentes de violer les droits de la personne humaine, dont la protection est un des engagements fondamentaux de notre organisation mondiale.

La paix - peut-on en douter? - n'est pas seulement l'absence de la guerre. C'est également le rejet de la violence dans toutes ses manifestations. De là, l'obligation de surmonter les injustices et d'assurer les libertés, car le maintien de celles-ci et le refus de celles-là agressent l'homme, parfois plus durement que dans les conflits armés traditionnels. Notre lutte doit être éthique, et cohérente avec les valeurs que nous préconisons. L'interdépendance entre les Etats devient de jour en jour plus accentuée, et si la condition de membres de l'espèce humaine

M. Cordovez (Equateur)

n'était pas une raison suffisante pour lancer une action commune, le fait que la paix est indivisible et que les problèmes qui s'y rapportent affectent tous les pays, indépendamment de leur point de départ, devrait en être une.

Au seuil du XXI^e siècle, il nous faut repenser le rôle de la coopération internationale, qui acquiert une responsabilité véritablement cruciale. Nous devons analyser de façon réaliste les circonstances dans lesquelles nous vivons et faire face à l'urgence qu'il y a à les rattacher à l'aspect pluraliste que revêt le monde contemporain. Il est de notre devoir de dépasser les relations formelles pour construire des ententes réelles, qui permettront d'édifier un avenir de paix et de sécurité, d'équité et de prospérité pour tous. Ne pas le faire constituerait un attentat à la dignité des communautés les plus faibles de la scène mondiale.

Depuis 40 ans, s'est pratiquée ici la diplomatie de la paix. Ici fut instaurée, au cours des années 60, la diplomatie en vue du développement. Nous ne pouvons nier que nous avons connu des frustrations. Mais nous avons constaté également des progrès historiques dans la voie de l'élimination et du contrôle des conflits et de la réduction de l'injustice entre les nations. Nous en savons aujourd'hui davantage, nous avons une plus grande expérience et une meilleure connaissance de nos réalités. Notre foi dans les principes et les buts de notre organisation demeure inébranlable.

En conséquence, ayons recours aux mécanismes qui sont à notre disposition et, en tant que nations unies, apportons une réponse certaine aux gageures que la communauté internationale doit maintenant relever. Pourquoi ne pas parler de la justice sociale internationale et d'une nouvelle diplomatie, pratiquée avec une large vision et sincérité, qui définirait ses buts et préciserait les moyens internationaux nécessaires pour les atteindre?

Faisons de l'interdépendance une réalité qui nous profite à tous. Nous y parviendrons si chacun de nous contribue par son génie et son esprit inventif, guidés par notre propre intérêt. Ceci parce que la violence, la faim, la maladie, la pauvreté, le trafic des stupéfiants sont des problèmes qui nous affectent tous, des défis que nous devons relever ensemble, quelles que soient leurs origines et leurs causes.

M. Cordovez (Equateur)

Une longue expérience personnelle dans cette institution renforce ma conviction que l'heure de la lucidité a sonné pour tous les peuples et pour tous les gouvernements, et que les Nations Unies sauront déployer les efforts indispensables pour concrétiser, sur un plan universel et avec un réalisme clair, la décision d'édifier le nouvel ordre mondial auquel nous aspirons tous. C'est là une mission de justice et de paix qui se transformera en une véritable croisade.

A l'occasion du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'Assemblée générale a rendu un hommage posthume à l'évêque équatorien Mgr Leonidas Proaño, pionnier reconnu des droits de l'homme dans ma patrie. Je voudrais terminer mon intervention par l'expression de la profonde reconnaissance de l'Equateur pour ce témoignage de la communauté internationale, qui a ainsi rendu hommage à une vie consacrée aux plus nobles causes de l'humanité et qui a apporté un encouragement tout particulier à ceux qui croient en l'homme et s'efforcent, dans le monde entier, de résoudre des problèmes qui affligent les plus misérables.

C'est la tâche à laquelle se consacrent les hommes et les femmes de bonne volonté.

M. ANDERSSON (Suède) (interprétation de l'anglais) : Les récents succès remportés par les Nations Unies dans le règlement de plusieurs conflits régionaux ont conféré des dimensions nouvelles à la notion de responsabilité et de sécurité collectives. L'amélioration générale des relations Est-Ouest a ouvert la voie à ces changements positifs. Il est de même évident qu'un autre facteur important a joué : la patience et la diplomatie tranquille menée sous les auspices des Nations Unies.

Il serait cependant dangereux de nous reposer sur nos lauriers. Tant que la guerre et les conflits resteront une réalité dans de nombreuses parties du monde, l'Organisation des Nations Unies restera tenue de chercher des solutions pacifiques fondées sur les principes du droit international.

Le maintien de la paix, la recherche de la paix et l'édification de la paix sont les outils dont se sert l'Organisation des Nations Unies lorsqu'elle oeuvre au service de la paix. Les activités de maintien de la paix des Nations Unies aident les parties à un conflit à éviter que la violence persiste. Les efforts dans la recherche de la paix déployés par les Nations Unies aident les parties au conflit à parvenir à des solutions durables. L'édification de la paix par les Nations Unies contribue à créer les conditions propres à éliminer les causes de guerre et de conflits.

La tâche d'édifier la paix présente des défis redoutables : nous devons agir afin d'éliminer la pauvreté dans le monde; nous devons faire face au problème débilisant de la dette; nous devons combattre les maladies et l'abus des stupéfiants qui fait rage aujourd'hui. Et nous devons rapidement inverser la tendance à la destruction de l'environnement, qui menace de manière fatale notre planète et l'avenir de nos enfants.

Avec la prévention de la guerre nucléaire, cela constitue le défi le plus pressant. La catastrophe nous menace plus gravement au moment où nous franchissons les seuils de l'environnement dont nous n'aurions jamais dû nous approcher. A moins que nous n'agissions maintenant de manière collective et décisive, nous nous acheminerons tous vers un désert empoisonné.

L'Europe, foyer classique de l'affrontement des grandes puissances, a amorcé un mouvement vers la dialogue politique, la réduction des armements et la coopération pacifique. Aujourd'hui, nous osons croire que la longue période dite de guerre froide est passée dans l'histoire, qu'une nouvelle période a commencé ouvrant de nouvelles possibilités à l'humanité.

M. Andersson (Suède)

Les changements dont nous sommes témoins en Union soviétique et dans certains autres pays de l'Europe de l'Est, notamment la Pologne et la Hongrie, sont riches en promesses. C'est exactement ce que tant d'Européens attendent depuis de nombreuses années. Après les élections en Pologne, un nouveau gouvernement de coalition, dirigé par Solidarité, est entré en fonction. C'est un jalon dans l'histoire de l'Europe d'après-guerre.

Ces changements constituent un des principaux éléments de l'amélioration des relations entre les superpuissances et parmi les Etats européens. D'autre part, la nouvelle attitude soviétique à l'égard des Nations Unies a revigoré l'Organisation mondiale.

L'amélioration du climat Est-Ouest a eu des effets positifs importants, réduisant de façon sensible l'acuité de la rivalité des grandes puissances dans les conflits régionaux. C'est dans ces circonstances que les Nations Unies ont prouvé, comme jamais encore, leur valeur en tant qu'instrument de recherche de la paix et de maintien de la paix.

Le maintien de la paix et la recherche de la paix sont étroitement interdépendants. Le nombre et la diversité des activités de maintien de la paix des Nations Unies n'ont jamais été aussi grands. Le prix Nobel de la paix pour 1988 a été octroyé aux milliers d'hommes et de femmes qui, de manière loyale et vaillante, servent depuis les années 50 dans les opérations du maintien de la paix des Nations Unies. Dans la recherche de la paix, les Nations Unies ont assumé un rôle décisif dans des régions longtemps déchirées par les conflits armés, mais aussi, et de plus en plus, en empêchant des conflits de dégénérer en guerre ouverte.

Le facteur critique qui permet à ces efforts de réussir est un Conseil de sécurité capable de prendre des décisions pratiques, mais, lorsque le Conseil donne des directives au Secrétaire général, il faut que celles-ci soient étayées par un soutien politique et matériel constant.

Une vaste et complexe opération des Nations Unies se déroule actuellement en Namibie. La Suède appuie entièrement le Conseil de sécurité, le Secrétaire général et son représentant spécial qui s'efforcent d'assurer l'indépendance de la Namibie grâce à des élections libres et régulières sous la surveillance et le contrôle des Nations Unies. Nous attendons avec impatience la possibilité d'accueillir la Namibie dans la communauté des nations souveraines.

M. Andersson (Suède)

Le régime d'apartheid est à la racine de conflits non seulement en Afrique du Sud mais dans la région tout entière. L'apartheid est une menace à la paix et à la sécurité internationales. Il est également un outrage à la dignité de l'homme. L'apartheid doit disparaître. Il disparaîtra. En attendant, la pression internationale exercée sur l'Afrique du Sud doit être accrue. Nous continuerons d'oeuvrer à l'imposition de sanctions efficaces contre l'Afrique du Sud. La session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'apartheid devra susciter des pressions accrues sur l'Afrique du Sud pour l'amener à entamer des négociations réelles. Le plan global de paix adopté par l'Organisation de l'unité africaine doit recevoir l'appui de tous. L'heure est venue pour le Gouvernement sud-africain de remettre en liberté Nelson Mandela et de reconnaître les véritables représentants de la majorité du peuple sud-africain.

Le Moyen-Orient représente une région dans laquelle il ne faut pas seulement faire et maintenir la paix, mais il faut l'édifier depuis la base. Les Nations Unies se livrent à des activités de maintien de paix par l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve en Palestine (ONUST), la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement au Moyen-Orient (FNUOD) et la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (UNIFIL) et dans l'établissement de la paix par les efforts du Secrétaire général et du Conseil de sécurité. Les diverses institutions des Nations Unies s'efforcent de construire la paix.

Israël continue de défier le peuple palestinien, ses voisins arabes, le droit international et l'opinion mondiale par l'occupation persistante des territoires arabes.

L'Intifada a fait disparaître tous les doutes qui auraient pu subsister quant à la volonté du peuple palestinien de façonner son propre avenir.

M. Andersson (Suède)

L'OLP souhaite négocier avec Israël. L'année dernière, à l'Assemblée générale, j'avais exhorté le Gouvernement israélien à prendre la main que lui tend l'OLP et à faire preuve du même désir de négocier. Les Palestiniens comme Israël doivent reconnaître les droits des uns et des autres. Les deux parties doivent renoncer à la terreur et les deux parties doivent être disposées à se parler. La franchise et le dialogue sont l'ennemi de la méfiance et de la crainte, comme le Président Bush l'a dit hier. C'est le moment d'amorcer un dialogue entre Israël et les Palestiniens. Par des efforts actifs et constructifs, notamment de la part de l'Egypte, une nouvelle étape décisive pourrait être abordée sur la route menant à une paix durable et globale au Moyen-Orient. Les négociations au moyen d'une conférence internationale sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, avec la participation de toutes les parties directement intéressées, dont l'OLP, constituent la voie la plus sûre. Les négociations devraient avoir pour base les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité des Nations Unies et le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, à une pleine autodétermination.

La Suède se félicite du cessez-le-feu établi au Liban grâce aux efforts de la Ligue arabe. Toutes les parties doivent maintenant coopérer pour parvenir à une solution politique. Le retrait des troupes étrangères et la cessation de l'ingérence étrangère n'ont que trop tardé.

Les Nations Unies ont joué un rôle d'établissement de la paix décisif lorsque les Accords de Genève sur l'Afghanistan ont été négociés grâce aux bons offices de l'Organisation mondiale. Les accords ont fait naître l'espoir d'un règlement politique, espoir qui ne s'est pas encore concrétisé. Il est particulièrement tragique que ces accords et le climat meilleur établi entre l'Est et l'Ouest n'aient pas signifié la fin de la guerre en Afghanistan. Les efforts tentés en vue d'une solution militaire, soutenus par des fournitures continues d'armes, ne pourraient qu'accroître les souffrances du peuple afghan. Le Conseil de sécurité doit maintenant se montrer à la hauteur de ses responsabilités et assurer un processus de paix viable.

Le Conseil de sécurité a démontré qu'il était capable de donner l'exemple en mettant fin au combat entre l'Iran et l'Iraq. Mais la résolution 598 (1987) demande à être pleinement appliquée pour éviter une nouvelle explosion de violence et pour instaurer la paix et la stabilité dans la région. La Suède appuie énergiquement le Secrétaire général et son représentant personnel qui s'efforcent de parvenir à ces résultats.

M. Andersson (Suède)

La Suède se félicite du retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge. On ne doit cependant pas permettre aujourd'hui que ce conflit interne profondément ancré aboutisse à de nouvelles effusions de sang. La communauté internationale a la responsabilité d'empêcher le retour du régime de terreur. Les difficultés mises en lumière à la Conférence de Paris doivent être surmontées et tous les efforts possibles doivent être faits pour parvenir à une solution négociée.

Le rôle de plus en plus important que jouent les Nations Unies en Amérique centrale grâce à trois missions novatrices offre de nouvelles possibilités quant au succès d'un processus de paix. Je suis certain que tous les Etats n'appartenant pas à l'Amérique centrale et, en particulier, ceux qui entretiennent des relations privilégiées avec la région, appuieront fermement le processus régional de paix et les efforts du Secrétaire général.

Toutes ces activités, qui sont directement liées au maintien de la paix et de la sécurité, relèvent de la responsabilité collective des Etats Membres. Cela veut dire que les quotes-parts pour le maintien de la paix, dont le montant a été approuvé par notre Assemblée, devront être payées par tous les Etats Membres, en totalité et dans les délais voulus. Le coût du maintien de la paix est, en fait, minime comparé au coût de la guerre.

Mais faire la paix et maintenir la paix ne constitue pas notre seul effort. L'édification de la paix va plus loin. La guerre et les conflits prennent souvent racine dans une situation sociale et économique injuste. La guerre et les conflits entraînent toujours des souffrances sociales et économiques. La guerre et les conflits empêchent la solution des problèmes sociaux et économiques. Les conditions sociales et économiques doivent être améliorées partout sur une base solide et durable.

Le fardeau de la dette du tiers monde constitue un problème particulièrement urgent. Il y a eu certains progrès, mais la dette du tiers monde continue de s'élever à plus de mille milliards de dollars des Etats-Unis, ce qui constitue un facteur de déstabilisation dans l'économie non seulement des pays en développement mais du monde entier.

Les menaces à l'environnement mondial sont perçues de plus en plus comme étant tout aussi graves que la menace de destruction par la guerre. La coopération internationale pour protéger l'environnement et pour favoriser un développement viable dans tous les pays doit être au coeur des efforts d'édification de la paix des Nations Unies.

M. Andersson (Suède)

En raison de la combinaison de facteurs tels que la pauvreté, l'injustice et les atteintes à l'environnement, un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants ont été contraints de quitter leur région natale dégradée ou détruite. L'instabilité politique voire les conflits internationaux pourraient être le résultat de ces migrations si celles-ci se multipliaient et entraînaient l'accroissement d'un nombre toujours plus grand de réfugiés de l'environnement. Le souci de l'environnement doit être intégré dans notre système économique tout entier afin de garantir une survie à long terme et un développement viable. Voilà pourquoi la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992 devrait aboutir à une action concrète. S'agissant du lieu de cette conférence, la Suède jugerait très opportun qu'elle se tienne, cette fois-ci, dans un pays en développement. Nous sommes très heureux que l'accord se soit fait, à la réunion au sommet du Mouvement des pays non alignés à Belgrade, sur la candidature du Brésil. Il est essentiel que nous nous unissions maintenant pour poser les bases d'une conférence vraiment réussie. La Suède se propose de jouer un rôle actif dans l'important travail préparatoire qui précédera la Conférence.

La lutte destinée à préserver notre environnement devra être poursuivie à des niveaux différents et nombreux. Comme les autres pays d'Europe septentrionale, la Suède est menacée par la pollution de la mer Baltique. Lorsque la Suède aide la Pologne à lutter contre la pollution, elle le fait aussi pour défendre son propre environnement. Nous voudrions étendre cette coopération à la région de la mer Baltique tout entière.

M. Andersson (Suède)

Même si le risque de guerre nucléaire semble moins imminent que depuis bien des décennies, les vastes arsenaux d'armes nucléaires de par leur existence même font peser une menace sur toute vie sur notre planète.

La course aux armements accroît le risque de guerre. Les ressources détournées des utilisations productives à des fins militaires ont pris des proportions effarantes.

On comprend de plus en plus dans le monde qu'une paix et une sécurité véritables ne peuvent être fondées ni sur la dissuasion ni sur la crainte. Une sécurité qui dépend d'armements toujours plus nombreux doit faire place à l'idée de sécurité commune, essentiellement politique et fondée sur la confiance réciproque.

La promotion de la sécurité commune est un élément central du rôle d'édificateur de la paix des Nations Unies. Les négociations de la Conférence sur le désarmement portant sur une convention relative aux armes chimiques sont complexes, mais je suis convaincu qu'elles en sont aujourd'hui à une étape où elles peuvent être menées à bonne fin moyennant la volonté politique nécessaire.

Les superpuissances portent une responsabilité toute particulière dans le désarmement en général et le désarmement nucléaire en particulier. Par exemple, la pratique suivie par les puissances nucléaires qui ne confirment ni ne nient l'existence d'armes nucléaires à bord de leurs bâtiments de guerre est dépassée et préjudiciable à la confiance. Nous espérons, et nous comptons, que leur entente nouvelle et meilleure en matière de sécurité mettra bientôt fin à cette pratique.

Le souci des droits de l'homme partout dans le monde est un élément important de l'édification de la paix. Il existe un vaste écart entre les normes relatives aux droits de l'homme approuvées par les gouvernements et la réalité telle qu'elle existe dans de nombreux Etats. En même temps, nous constatons dans de nombreuses parties du monde la force et la vitalité de la confiance populaire dans les droits de l'homme et dans les principes de la démocratie. Cela reste vrai même lorsque ces droits et principes sont écrasés par la violence, comme ils l'ont été hélas! - pour ne pas employer un terme plus fort - en Chine et en Birmanie cette année.

Les Nations Unies constituent le lieu et le mécanisme voulus pour demander aux gouvernements de rendre compte à la communauté internationale des violations des droits de l'homme. Il convient d'utiliser et d'étendre encore cette plate-forme.

La Commission des droits de l'homme a transmis à l'Assemblée générale deux projets d'instruments importants relatifs aux droits de l'homme. Le premier de ces

M. Andersson (Suède)

projets est la Convention sur les droits de l'enfant. Elle constituerait une mesure importante pour améliorer la condition des enfants partout dans le monde. Le deuxième est le protocole facultatif sur l'abolition de la peine capitale. La Suède appuie pleinement l'adoption de ces deux instruments à la présente session de l'Assemblée générale.

L'édification de la paix par les Nations Unies exige une grande diversité d'efforts de coopération. Dans un de ces domaines, les difficultés rencontrées ont été tragiquement démontrées ces derniers mois et ces dernières semaines. Je pense au problème global des stupéfiants, et surtout aux événements survenus en Colombie. Ces faits ont démontré à quel point la lutte contre les stupéfiants et le terrorisme est étroitement liée à la paix et à la sécurité. Il est grand temps aujourd'hui de lancer une offensive internationale contre le fléau des stupéfiants. Une offensive ne peut se révéler efficace que par la coopération multilatérale. Seules les Nations Unies peuvent fournir le mécanisme approprié pour la tâche pressante qu'est l'édification de la paix. La Suède proposera à la présente session de l'Assemblée générale l'élaboration d'un programme mondial d'action contre les stupéfiants.

Pour faire face à des exigences nouvelles, les Nations Unies doivent, bien entendu, disposer des ressources voulues. La crise financière des Nations Unies est peut-être moins aiguë, mais elle n'est pas surmontée. La réforme budgétaire a eu des effets positifs et doit être poursuivie. On ne saurait accepter que certains Etats Membres doivent à l'Organisation un total de plus d'un demi-milliard de dollars. Les obligations financières contractées en vertu de la Charte doivent être pleinement honorées, et lorsque des exigences nouvelles ou accrues sont présentées aux Nations Unies nous devons tous être prêts à en accepter les incidences financières.

Le lauréat du prix Nobel de la paix et diplomate chevronné des Nations Unies, Ralph Bunche, a dit un jour : "Si, aux Nations Unies, nous pouvions connaître le même succès dans l'édification de la paix que dans le maintien de la paix, nos problèmes seraient infiniment réduits". Aujourd'hui, nous avons des raisons d'être plus optimistes quant au rôle d'édificateur de la paix des Nations Unies que ne pouvait l'être Ralph Bunche.

Les Nations Unies sont l'instance essentielle où nous pouvons ensemble faire face aux défis de l'avenir, aux défis de l'édification de la paix. C'est

M. Andersson (Suède)

une tâche qui exige énormément de l'Organisation mondiale, de ses Etats Membres et implique que nous sommes solidaires les uns des autres.

Nous savons tous que dans une famille heureuse et unie, tous les membres sont solidaires les uns des autres. De même, la justice et le progrès dans une nation ne peuvent exister en l'absence de solidarité parmi les citoyens.

Le même principe s'applique au monde. L'édification de la paix exige la solidarité entre les nations.

Mlle CHIEPE (Botswana) (interprétation de l'anglais) : Au nom de ma délégation et en mon nom propre, je tiens à adresser mes félicitations au Président pour son élection unanime à la présidence de la quarante-quatrième session. Son grand pays, le Nigéria, et le mien entretiennent des relations chaleureuses. Nous sommes convaincus qu'avec ses immenses qualités de diplomate, il dirigera nos délibérations avec compétence. Je l'assure de l'appui indéfectible de ma délégation. Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer notre gratitude à son prédécesseur pour le bon travail qu'il a accompli au cours de la dernière session.

Mlle Chiepe (Botswana)

La quarante-quatrième session est réunie alors que l'esprit de détente caractérise encore l'atmosphère des relations internationales. Les relations entre superpuissances ont continué de s'améliorer. Un certain degré de coopération a été clairement démontré dans la quête de solutions à des conflits régionaux. Nous relevons à cet égard que le processus d'indépendance en Namibie enregistre un progrès significatif. Nous espérons sincèrement que cet élan se maintiendra et qu'il se transmettra aux questions politiques encore en suspens auxquelles nous heurtons. Les Nations Unies ont joué un rôle clef et notre Secrétaire général mérite notre encouragement pour poursuivre son travail impressionnant. Quoiqu'il en soit, il reste encore beaucoup à faire, surtout sur le plan socio-économique. Les déséquilibres commerciaux entre le riche Nord et le pauvre Sud sont aussi mauvais que dans le passé, sinon pires. Les prix des produits de base déclinent sans relâche. La faim, la misère, la maladie et d'autres maux sociaux demeurent à l'ordre du jour dans les pays du tiers monde. Dans ce contexte, il appartient à cette session de l'Assemblée générale de revoir les questions et de se réorienter afin de présenter des solutions significatives. A cet égard, je crois que nous ne pouvons réussir que si nous décidons d'oeuvrer ensemble à la recherche de solutions communes aux problèmes mondiaux.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, un progrès considérable a été enregistré en matière de politique internationale. Les deux superpuissances ont progressé dans un esprit de détente. Des mesures importantes telles que la signature du Traité sur l'élimination des missiles nucléaires à portée intermédiaire (FNI) ont suscité de nouveaux espoirs selon lesquels on peut poursuivre avec sincérité et sérieux tant le désarmement des armes nucléaires que celui des armes classiques. Nous souhaitons que d'autres mesures aussi courageuses soient entreprises. Tout événement positif dans les relations internationales doit faire boule de neige, même dans d'autres domaines. De tels événements méritent notre bénédiction et notre encouragement.

Les conflits régionaux, dont nous avons toujours craint que l'escalade ne favorise un autre conflit international, semblent entrer dans leur déclin, grâce à l'atmosphère de rapprochement entre superpuissances et au rôle très important joué par les Nations Unies. Jusqu'ici les canons si bruyants et si menaçants du Golfe ont été réduits au silence après avoir semé la mort, le malheur et le désastre dans cette partie du globe. Nous espérons que l'on laissera régner la paix. Quant à la

Mlle Chiepe (Botswana)

situation en Afghanistan, nous regrettons que les Accords de Genève, conclus l'an dernier sous les auspices du Secrétaire général des Nations Unies, n'aient pas été observés et menés à leur conclusion logique. Nous lançons un appel à toutes les parties intéressées pour qu'elles respectent ces accords. Le peuple afghan devrait être encouragé à déposer les armes et à passer sans faute à la table des négociations pour s'embarquer dans la réconciliation nationale et s'attacher à la reconstruction de son pays.

La situation dans le sud-est asiatique emprunte maintenant, espérons-le, le bon chemin. L'esprit de la récente Conférence internationale qui s'est tenue à Paris sur la question du Kampuchea, et en particulier le retrait des troupes étrangères, s'il se maintient vraiment, ouvrira une nouvelle étape dans la longue quête de paix. Nous sommes persuadés que cette initiative ne sera pas perdue car le peuple du Kampuchea aspire à la paix et à la réconciliation nationale.

Il ne doit pas y avoir de retour aux champs de la mort des années 70. De même, nous invitons tous les intéressés à faciliter une solution pacifique de la question de Corée. Tant la Corée du Nord que la Corée du Sud souhaitent une réunification pacifique de leur pays divisé. Aidons-les à parvenir à cet objectif.

Le Botswana se félicite du processus de paix lancé à Tela, au Honduras, par le Sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement du Costa Rica, d'El Salvador, du Honduras, du Guatemala et du Nicaragua. C'est là en effet un processus encourageant qui nous permet d'espérer que l'Amérique centrale sortira de l'impasse. Nous invitons tous les intéressés à contribuer à la promotion de cette initiative.

Nous relevons avec préoccupation que la situation au Moyen-Orient continue de se détériorer en dépit des initiatives de paix prises par la Palestine afin d'accepter la résolution 242 (1967), initiative qui ouvrirait la voie à une solution pacifique de la question du Moyen-Orient. Il appartient maintenant à Israël d'en faire autant si l'on veut parvenir à la paix. Ce qui fait à présent obstacle à la paix, ce sont les actes d'agression d'Israël dans la région, les violations des droits de l'homme infligées au peuple palestinien et son refus de négocier avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Le Botswana place toujours ses espoirs dans la solution pacifique des différends. C'est pourquoi nous appuyons l'idée de la convocation d'une conférence internationale sur la question du Moyen-Orient, à laquelle l'OLP pourrait participer sur un pied d'égalité.

Mlle Chiepe (Botswana)

Au Liban, nous continuons d'assister à d'indicibles tueries et contre-tueries et à la destruction gratuite de la propriété. Le Botswana estime que nous devons apporter notre aide au peuple du Liban pour mettre fin à cette guerre fratricide et à la destruction de son pays. Nous demandons instamment le retrait de toutes les troupes étrangères et des autres éléments d'occupation. Le peuple libanais doit pouvoir résoudre ses différends sans ingérence extérieure.

Chypre continue d'être l'île divisée et malheureuse d'un peuple qui désire la paix et l'unité nationale. Nous en appelons à toutes les parties intéressées pour qu'elles redonnent vie au processus de règlement des différends par des moyens pacifiques. A cet égard, nous encourageons la tenue de consultations plus significatives par des entretiens intercommunautaires. Il ne faut négliger aucun effort pour parvenir au noble but de la paix et de l'unité. Dans cet ordre d'idées, le Botswana demeure convaincu que toutes les troupes étrangères doivent être retirées de Chypre.

L'Afrique australe continue d'être en état de guerre. Alors que nous sommes en mesure d'enregistrer certains progrès en matière d'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité des Nations Unies sur l'indépendance de la Namibie, les enjeux sont encore élevés sur tous les autres fronts. L'apartheid, qui est la cause essentielle des problèmes de notre sous-région, demeure intact. Les Etats de la ligne de front et d'autres pays voisins continuent de subir les actes d'agression et de déstabilisation de l'Afrique du Sud. Nos citoyens vivent dans la crainte pour leur vie et la destruction de leurs biens. Les alertes à la bombe et en fait les explosions de bombes continuent d'être le lot du Botswana. Les réfugiés dont nous nous occupons demeurent la cible des forces de sécurité sud-africaines ou de commandos d'assassins, et des civils ordinaires sont les victimes de ces procédés. Nous n'attendons pas une grande amélioration de cette situation aussi longtemps que l'apartheid n'aura pas été totalement éliminé et remplacé par un système démocratique. C'est là notre seul espoir pour la paix et la stabilité en Afrique australe.

Comme je l'ai dit plus tôt, certains progrès sont enregistrés en ce qui concerne le processus d'indépendance en Namibie, mais nous sommes toujours préoccupés par un certain nombre d'obstacles qui entravent encore la tenue d'élections libres et justes. Au lieu de démobiliser tous les membres de la

Mlle Chiepe (Botswana)

Koevoet, l'Administrateur général sud-africain n'a cantonné que 1 200 de ses membres à leur base. Il s'est engagé à les remobiliser s'il estimait avoir besoin d'eux. La Koevoet est célèbre pour la brutalité dont elle a fait montre au cours de la guerre d'indépendance. Elle continue d'être un symbole de harcèlement et d'intimidation et ne devrait pas être affectée en ce moment au maintien de l'ordre public. C'est pourquoi nous qualifions d'ignoble le récent assassinat de sang-froid d'Anton Labowski.

Mlle Chiepe (Botswana)

Une autre source de sérieuse préoccupation est la proclamation électorale, qui a été décrite par beaucoup comme étant "gravement viciée". Le système proposé est complexe et se prête donc aux abus. Une procédure plus simple, universellement utilisée et ayant fait ses preuves, qui puisse être comprise par le peuple namibien, doit être adoptée. Il doit certainement y avoir une liste commune d'électeurs préparée région par région. Les bulletins doivent être comptés au centre où le vote a lieu, ce qui assurera l'annonce rapide des résultats et réduira le risque de fraude et de perte des urnes au cours de leur transfert à Windhoek.

Les Namibiens attendent leur indépendance depuis longtemps, et il faut les aider à y parvenir. La communauté internationale a travaillé d'arrache-pied pour amener le processus jusqu'ici. Nos efforts ne doivent pas être vains. Nous devons donc, en tant qu'individus, groupes de pression et gouvernements, ne ménager aucun effort pour assurer que des élections libres et équitables aient lieu en Namibie afin de permettre à ce pays d'accéder à l'indépendance.

En Angola, il y a des signes prometteurs qui donnent à penser que la guerre civile qui ravage ce pays depuis son indépendance, il y a quelque 14 ans, tire à sa fin. Les entretiens de réconciliation, par l'entremise du Président Mobutu Sese Seko du Zaïre, offrent des perspectives de cessation de la guerre. Les violations du cessez-le-feu sont une source de préoccupation. Nous lançons un appel aux parties intéressées pour qu'elles raniment l'esprit de Gbadolite et entreprennent de rétablir la confiance mutuelle. Nous croyons également que les récriminations et l'acrimonie n'aideront pas. Tout doit être fait pour rendre le travail du médiateur plus effectif, et rien ne doit être fait pour ternir l'image d'intégrité du médiateur. Nous demandons à tous ceux qui sont à même de le faire de persuader l'UNITA de reprendre les négociations avec résolution. Le peuple d'Angola souffre depuis trop longtemps de la guerre. Il veut la paix et le développement dans son pays.

Le Gouvernement du Mozambique a également accepté de négocier la cessation de la guerre avec les bandits de RENAMO. Le Président Arap Moi, du Kenya, et le Président Robert Mugabe, du Zimbabwe, ont accepté de jouer le rôle de médiateurs. Les dirigeants ecclésiastiques au Mozambique cherchent à agir en temps qu'envoyés spéciaux entre les deux parties. Leur travail n'est pas facilité par RENAMO, qui continue d'assassiner et de mutiler les civils innocents, même après la déclaration du cessez-le-feu. La souffrance indicible imposée au peuple du Mozambique par RENAMO ne doit plus être tolérée.

Mlle Chiepe (Botswana)

Le Mozambique est très important pour nous au sein de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (CCDAA). Depuis que le Botswana est devenu membre de cette organisation régionale, dont l'objectif est de forger l'intégration économique régionale et réduire la dépendance, notamment à l'égard de l'Afrique du Sud, je sais combien la guerre nous coûte à tous.

En dépit de l'assistance internationale et de l'appui apporté au système portuaire et ferroviaire de Maputo, ce couloir demeure pratiquement fermé au trafic en raison des activités de RENAMO. Toute la région se voit privée de l'utilisation d'un port d'eau profonde, et le Mozambique est ainsi privé de son revenu.

La situation en Afrique du Sud elle-même reste inchangée. Le système honteux et violent d'apartheid se maintient. Les dirigeants authentiques de la majorité noire demeurent incarcérés ou en exil forcé. L'état d'urgence est toujours imposé. Les manifestations pacifiques se heurtent à la force brutale. Le jour des élections blanches, il y aurait eu 23 innocents tués par les forces de sécurité et plus de 100 blessés. La situation demeure très tendue, notamment à Cape Town et dans les environs. Malheureusement, il n'est pas possible de connaître la portée réelle des tensions à cause de la censure officielle de la presse. Les édifices religieux et les dirigeants ecclésiastiques ne sont pas honorés dans un pays qui prêche la crainte de Dieu.

En dépit de la répression violente déclenchée contre lui par les forces de sécurité, le peuple d'Afrique du Sud recherche toujours des moyens de trouver une issue pacifique à l'apartheid. Par le mouvement démocratique de masse, il organise des campagnes de protestation pacifique pour mettre fin à l'apartheid. Il croit le Gouvernement lorsque celui-ci dit que l'apartheid est mort. Ses manifestations semblent être bien organisées, pacifiques et dignes. Il fait tout pour éviter de provoquer les forces de sécurité qui ont la gâchette facile, mais la police trouve toujours une excuse pour l'attaquer. Le fait que deux manifestations aient récemment reçu l'approbation tacite présidentielle semble indiquer un adoucissement hésitant. Le Gouvernement sud-africain doit être audacieux. La majorité opprimée de la population noire a en ces occasions démontré qu'elle pouvait être autodisciplinée. Le 21 août 1989, à Harare, Zimbabwe, l'Organisation de l'unité africaine a adopté une déclaration en 24 points sur les mesures visant à mettre fin à l'apartheid. La déclaration avait été formulée par les Etats de première ligne avec l'assistance et la participation de la population d'Afrique du Sud, par

Mlle Chiepe (Botswana)

l'intermédiaire de ses mouvements de libération. Cette déclaration jouit de l'appui populaire de la population sud-africaine. Ceci démontre clairement que la majorité opprimée demeure attachée à l'élimination pacifique de l'apartheid.

Dans ses déclarations électorales, M. F. W. de Klerk a dit qu'il désirait mettre fin à l'apartheid. Il a demandé qu'on lui donne cinq ans pour traiter la situation sud-africaine, bien qu'il n'ait donné aucun détail précis sur ses plans. Ses déclarations ont attiré une attention considérable et suscité des espoirs dans certains milieux. Sa volonté et sa capacité de rencontrer des dirigeants étrangers ont également attiré l'attention. Dans certains milieux, on semble voir en lui un réformateur qui mérite qu'on lui donne une chance. Nous espérons qu'il est sincère et qu'il placera bientôt l'Afrique du Sud sur la voie de la civilisation. Le Botswana voudrait l'encourager à entreprendre le processus de dialogue à l'intérieur de l'Afrique du Sud elle-même. Il doit parler aux dirigeants de la majorité opprimée. "Charité bien ordonnée commence par soi-même".

En remerciant les électeurs blancs d'avoir porté son parti au pouvoir, M. de Klerk a dit qu'il avait reçu un mandat de réforme, qu'il utiliserait pour donner les pleins droits politiques à tous les Sud-Africains. Ce sont là de belles paroles qui maintenant doivent être suivies d'action concrète. La majorité opprimée a déjà déclaré son intention sérieuse de négocier. Nous l'invitons instamment à prendre ce défi très au sérieux.

A cet égard, M. de Klerk doit créer un climat favorable aux négociations en libérant tous les prisonniers et détenus politiques, en levant l'interdiction qui pèse sur les partis politiques et autres organisations anti-apartheid, en levant l'état d'urgence et en retirant l'armée des townships. La protection des prétendus droits de groupes que M. de Klerk préconise, ne peut pas contribuer à ce processus, car il s'agit de l'apartheid sous un autre nom. Les droits de l'homme universels et le suffrage des adultes sont les véritables critères d'une démocratie authentique. Tant que des élections libres et équitables n'auront pas été organisées pour toute la population de ce pays, il ne doit pas y avoir de relâche dans la quête de la paix et de la démocratie en Afrique du Sud. L'apartheid doit être aboli complètement et non pas réformé. Nous devons établir une société non raciale en Afrique du Sud.

Les vestiges de la domination coloniale continuent d'émailler le globe, et le mouvement vers la décolonisation, s'il existe, est extrêmement lent. Nous demandons la liberté et la justice pour tous les peuples coloniaux.

Mlle Chiepe (Botswana)

A cet égard, nous demandons l'application rapide des résolutions des Nations Unies relatives à la question du Sahara occidental, de l'île comorienne de Mayotte et de la Nouvelle-Calédonie. Dans chacun de ces cas, nous croyons que le dialogue, plutôt que la force, devrait servir à régler les divergences entre les parties concernées. C'est dans le même esprit que nous encourageons l'Argentine et le Royaume-Uni à régler leur différend sur la question des îles Falkland/Malvinas au moyen de négociations. Nous ne souhaitons en aucune manière prescrire sur quoi doivent porter les négociations.

Le système économique mondial ne semble guère s'améliorer. Le rapport du GATT, récemment paru, indique que le commerce international a marqué une croissance de quelque 8 %, due en partie à des innovations techniques. Il est paradoxal, cependant, que cette augmentation n'affecte pas les pays du tiers monde. Ils continuent de connaître des épreuves en raison de la chute continue des prix de produits de base et des pratiques protectionnistes des pays industrialisés. Les efforts faits par les pays en développement pour acquérir capital, science et technique auprès des pays développés n'ont pas abouti. Notre dépendance économique par rapport au monde développé s'est donc accrue.

Mlle Chiepe (Botswana)

La crise de la dette inquiète particulièrement les pays en développement. Nous devons assurer le service d'une immense dette extérieure en puisant dans les maigres ressources que nous obtenons grâce à la vente de nos produits de base. La plupart de nos économies ont en définitive enregistré des taux de croissance négatifs et certaines sont en stagnation. Nous sommes traumatisés et nous n'avons pas eu un moment pour réfléchir et trouver le moyen de sortir de cette impasse en tenant compte des circonstances socio-politiques propres à chacun de nous. Au lieu de cela, des conseils, sous le couvert des programmes d'ajustement structurels, nous ont été donnés par certains des prétendus experts envoyés par les institutions financières internationales et les pays donateurs. Les programmes d'ajustement structurels peuvent être nécessaires par moment et nous l'avons constaté au Botswana, mais il ne faut pas y voir une panacée à tous nos problèmes économiques. Cette attitude fait que parfois le remède est pire que le mal. A notre avis, il faut consulter les pays intéressés et tenir compte de leur situation socio-politique sans chercher à leur imposer quoi que ce soit.

La situation économique critique que l'Afrique connaît actuellement devrait être inscrite sur la toile de fond d'un climat économique international défavorable. Les programmes envisagés en vertu du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique n'ont pas encore été mis à exécution. Les pays africains continuent à souffrir dans une certaine mesure. Il est donc souhaitable que les organismes donateurs internationaux et les institutions financières redoublent d'efforts pour nous aider dans cette lamentable situation. Sinon, ce sera la perpétuation de la misère, du désespoir, parfois de la mort.

Le Botswana partage l'espoir que les pays en développement pourront accroître au maximum leur développement économique grâce à l'intégration économique. Pour notre part, nous travaillons sans relâche dans le cadre de la Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe pour réaliser ce noble objectif. Nous demandons par conséquent à la communauté internationale de donner à cette entreprise le soutien voulu.

Du point de vue social, nous devons tous mettre nos ressources en commun pour lutter contre la menace que représentent les stupéfiants et leur trafic. Notre jeunesse est devenue une génération de toxicomanes et d'inadaptés sociaux. De

Mlle Chiepe (Botswana)

même, il convient d'entreprendre des efforts communs dans notre lutte contre le tueur qu'est le SIDA. Nous, la famille de l'Homme tout entière, devons transcender nos frontières nationales et nous attaquer avec vigueur à ces fléaux sociaux et à ces maladies qui menacent l'humanité.

Le développement économique ne saurait être détaché des questions de l'environnement. Nos plans de développement doivent tenir pleinement compte des conséquences éventuelles de nos activités et ne pas nuire à l'environnement. Nous nous inquiétons de l'appauvrissement de la couche d'ozone et de la désertification qui se poursuit implacablement. Nous regrettons également que des déchets toxiques et nucléaires continuent à être déversés sur le territoire des pays en développement. Voilà pourquoi le Botswana voit une grande utilité à la mobilisation de toutes nos ressources afin de lutter contre ce danger. Nous demandons instamment une décision concertée de trouver des solutions plus valables aux problèmes de l'environnement.

Pour conclure, je voudrais faire remarquer que certains progrès ont été réalisés sur le plan politique, mais il reste beaucoup à faire sur le plan économique. Je crois que nous pouvons faire des progrès sérieux dans ces deux domaines à condition de tous coopérer. Enfin, Monsieur le Président, je voudrais vous redire les meilleurs vœux de ma délégation pour la présidence de la quarante-quatrième session.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Le représentant du Pérou souhaite exercer son droit de réponse. Je rappelle que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les déclarations faites au titre du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à 5 minutes pour la deuxième intervention et que les représentants doivent parler de leur place.

Je donne la parole au représentant du Pérou.

M. LUNA (Pérou) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, l'allusion qui a été faite tout à l'heure par le représentant de l'Equateur dans sa déclaration confirme à notre avis la convergence qui existe entre nos pays et la conviction commune qu'il convient de stimuler plus encore la coopération en vue d'assurer le développement économique et social de nos pays. Il n'y a donc pas ici la moindre divergence, mais bien plutôt un signe d'amitié, de confiance et de coopération.

La séance est levée à 19 h 15.

